ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 99e-Doc4061

Rapport annuel 2003 ▪ 2004

Créer de la valeur

CMA

ORDRE
DES COMPTABLES EN MANAGEMENT
ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC

6000 CMA créent de la valeur au Québec

Les CMA bâtissent le succès des organisations en les aidant :

- à faire les bons choix en matière d'investissements
- à améliorer la qualité
- à réduire les délais de toute nature
- à diminuer les coûts
- à élaborer des solutions flexibles et globales
- à gérer efficacement le risque

En couverture : L'Ordre remercie ces CMA et futurs CMA qui, avec bien d'autres, se sont illustrés au cours de la dernière année et dont le succès rejaillit sur l'ensemble de la profession. Il s'agit de (*dans l'ordre habituel*) Robert Després, FCMA, récipiendaire du Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec, Dominic Forest, CMA et Jean Royer, CMA, dont les réalisations ont fait l'objet de portraits dans *Élite CMA*, la revue de l'Ordre, et de Stéphanie Robichaud, Marie-Christine Turcotte, Lilian Susana Quan Rosales et Christine Levesque, les quatre aspirantes à la profession de CMA qui ont décroché les trois premières places au Québec à l'Examen national d'admission CMA 2003.

La mission de l'Ordre des CMA

L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec a pour mission de créer de la valeur au sein des organisations en les faisant bénéficier de l'expertise intégrée de ses membres en comptabilité de management et en management. Il voit, pour ce faire, à ce que ses membres maîtrisent les pratiques émergentes touchant la mesure et l'amélioration de la performance organisationnelle. C'est de cette façon que l'Ordre assure la protection du public, de même qu'en favorisant le maintien des standards élevés de la profession. Afin de mieux réaliser sa mission, l'Ordre privilégie l'écoute active de sa clientèle, le leadership, l'éthique, l'esprit d'équipe, le dynamisme et l'innovation.

Le rôle du professionnel CMA

Experts en gestion stratégique et financière, les CMA organisent l'information nécessaire à la prise de décision, conçoivent des systèmes et mettent en œuvre des plans d'action efficaces. Grâce à leur expertise distinctive en comptabilité de management et en management, ils créent de la valeur au sein des organisations en étant des partenaires actifs dans l'amélioration continue de leur performance globale.

La forme masculine utilisée dans ce rapport annuel désigne aussi bien les femmes que les hommes.

CMA

Publié par la Direction des affaires publiques et du marketing, Ordre des comptables en management accrédités du Québec, 715, square Victoria, 3e étage, Montréal (Québec) H2Y 2H7. Site Web : www.cma-quebec.org Mai 2003. Photographie : Paul Labelle, Patrick Sanfaçon, Normand Huberdeau, Jean-François Bérubé Graphisme : Alibi Acapella Traduction : Traductions Betty Howell inc. Impression : Reprotech

Conseil exécutif
Gouvernement du Québec

Québec, juin 2004

Monsieur Michel Bissonnet
Président
Assemblée nationale

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2004. Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Jacques Dupuis

Ministre responsable

Montréal, juin 2004

Monsieur Jacques Dupuis
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre deux exemplaires du Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,

Daniel Zbacnik, FCMA

Office des professions du Québec

Montréal, juin 2004

Monsieur Gaétan Lemoyne
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,

Daniel Zbacnik, FCMA

Message du président du Bureau

Daniel Zbacnik, FCMA, président du Bureau

L'Ordre a entrepris au cours du dernier exercice deux grandes opérations de réflexion. La première vise à définir ses priorités stratégiques à l'horizon 2010 afin de consolider le positionnement de la profession de CMA, en tenant compte des attentes des organisations. Considérant les bouleversements survenus ces dernières années dans l'univers financier, l'Ordre a en parallèle jeté les bases d'une vaste réflexion sur la réorganisation de la profession comptable dans son ensemble.

Une réalisation à laquelle l'Ordre est fier d'être associé, *Ars Natura* a été inaugurée en présence de **Helen Fotopulos,** membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable des institutions scientifiques.

Réalisme et lucidité au cœur de la planification

En préparation des défis qui s'annoncent pour notre profession, l'Ordre a poursuivi l'exercice de réflexion stratégique d'envergure mis en branle par nos prédécesseurs. Première phase de cette entreprise, la scanographie de notre environnement a pris toute la place au cours de la dernière année. Dans le cadre de cette étape cruciale, employeurs et candidats potentiels, partenaires universitaires, instances régionales et membres de l'Ordre ont été mis à contribution par divers moyens. Rien n'a été négligé pour poser un diagnostic précis et éclairant qui fera l'objet d'un rapport-synthèse présenté dans les prochaines semaines au Bureau de l'Ordre. L'identification des forces et des faiblesses, tout comme des menaces et des occasions favorables, lancera la suite des travaux qui aboutiront à la fin de l'année à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique triennal.

L'évolution de notre profession au cours des deux dernières décennies témoigne de l'efficacité des mécanismes dont l'Ordre s'est doté pour établir ses priorités et orienter son action en collant au plus près à la réalité qu'il peut observer sur le terrain. C'est avec la même lucidité que nous nous sommes penchés au cours de l'exercice sur l'organisation de la profession comptable dans son ensemble.

Point n'est besoin d'expliquer en détail comment la donne a changé dans l'univers comptable. Il nous suffit de rappeler que la nouvelle politique ontarienne qui ouvre la porte de la vérification aux trois groupes comptables, de même que le resserrement de l'encadrement réglementaire des marchés financiers nord-américains, exercent des pressions déterminantes sur le cadre en vigueur au Québec. Le législateur n'y est d'ailleurs pas resté indifférent, et dans la foulée des changements intervenus chez nos voisins ontariens, il a chargé l'Office des professions d'entreprendre une étude sur la formation et les compétences associées à l'exercice de la comptabilité publique. Or, nous l'avons dit haut et fort, la portée de cette étude est beaucoup trop étroite puisqu'elle ignore la pratique de la comptabilité de management et l'expertise distinctive qu'elle requiert.

Par ailleurs, au contraire de l'ensemble des professions qui ont été réorganisées lors de la mise en place du système professionnel au Québec en 1973, la profession comptable est encore aujourd'hui régie par trois ordres distincts qui se font concurrence sur un marché étudiant pratiquement en stagnation et certainement en profonde mutation.

Dans le contexte des grands changements de fond que nous connaissons, une conclusion s'est imposée : le statu quo n'est plus une option viable pour les CMA, pas plus que pour les deux autres groupes comptables d'ailleurs. Nous avons donc entrepris d'examiner la problématique d'ensemble en vue d'adapter l'offre de services comptables aux nouvelles réalités du marché et de favoriser le développement optimal de la profession et de ses membres.

C'est en tablant sur les forces distinctives des trois groupes comptables qu'on pourra favoriser le rayonnement de la profession, tant au niveau national qu'international.

Bien qu'il soit trop tôt pour présumer de l'issue des échanges que nous avons amorcés avec les deux autres ordres en vue d'une éventuelle unification de la profession, il faut se réjouir de la sérénité et de la franchise qui animent tous les partenaires de cette démarche des plus stimulantes.

Consolidation du positionnement stratégique de la profession de CMA

Non moins stimulante est l'opération de gestion de la marque CMA menée de concert avec CMA Canada. Après plus d'un an de travaux qui ont notamment permis d'élaborer un manuel de la marque et des plans d'action qui touchent toutes les facettes de nos communications, voici qu'une vaste campagne de publicité nationale très percutante est sur le point d'être lancée. Sans compter diverses autres initiatives qui contribueront à renforcer l'image de marque de la profession.

L'image avant-gardiste de notre profession profite d'ailleurs depuis quelques mois d'une nouvelle vitrine à la rotonde de la station de métro Square-Victoria. Le siège social de l'Ordre étant situé au coeur même du Quartier international, il nous a semblé tout naturel de s'associer à la réalisation de *Ars Natura*. D'autant plus que cette œuvre multimédia interactive repose sur l'innovation et la création, deux valeurs qui caractérisent le savoir CMA, et celles-là mêmes qui ont inspiré le développement du site de l'Ordre.

Plate-forme technologique qui contribue au rayonnement de la profession et de ses membres, notre site Web s'est encore enrichi cette année de nouveautés. Les quelque 700 candidats inscrits au Programme de leadership stratégique CMA (PLS) ont en effet été parmi les premiers bénéficiaires des innovations rendues possibles par la création l'an dernier d'un portail qui leur est réservé. C'est ainsi que l'inscription au PLS et le processus d'approbation des stages ont été adaptés pour le Web. Quant aux membres

en cabinet de consultation, ils profitent d'une nouvelle zone qui leur est propre et qui leur donne notamment accès à une bibliothèque virtuelle adaptée à leurs besoins spécifiques. Enfin, reflet du souci constant de l'Ordre de garantir le professionnalisme de ses membres, le site présente maintenant au grand public les repères essentiels en matière de déontologie et de traitement des plaintes.

Le nombre de visiteurs du site Web de l'Ordre a pratiquement touché le cap de 312 000 en 2003-2004, en hausse de 12 % par rapport à l'an dernier.

Le positionnement stratégique de notre profession ne saurait se passer du travail d'éclaireur de l'Observatoire CMA. À l'affût des plus récentes tendances et à l'écoute des moindres signaux qu'il peut percevoir, l'Observatoire nous permet d'ajuster le tir et de nous préparer à prendre les virages que nous imposent les transformations de notre environnement. Dans le contexte mouvementé qui est le nôtre, le programme de relations gouvernementales que nous avons mis en branle l'an dernier revêt lui aussi une importance particulière. Il nous apparaît en effet indiscutable que la réussite d'un projet comme celui de la réingénierie de la profession comptable repose en grande partie sur un minutieux travail de sensibilisation des instances politiques, et c'est ce à quoi nous nous sommes attelés au cours de l'exercice.

Répondre aux attentes des organisations du futur

L'avenir de la profession tient aux efforts que nous mettons dès aujourd'hui à recruter une relève prometteuse. Pour tirer notre épingle du jeu, il nous faut innover et raffiner sans cesse nos méthodes de mise en marché et de recrutement. Histoire de propager au plus tôt la fièvre CMA, nos efforts ont cette année encore ciblé plus particulièrement la clientèle des collèges et même du secondaire. De fait, plus de la moitié des cégeps du Québec ont été visités, et si on ajoute aux 28 visites en classe les conférences et les journées carrières et professions auxquelles l'Ordre a participé, c'est plus de 1300 cégépiens qui ont eu l'occasion de se familiariser avec la profession de CMA.

Pour maximiser les retombées des initiatives qu'il a prises pour recruter la relève, l'Ordre a lancé un tout nouveau programme de bourses à l'intention des étudiants du collégial. En parallèle, pour soutenir l'intérêt des jeunes candidats potentiels envers la profession, un programme de fidélisation qui capitalisera sur le Web est actuellement sur la planche à dessin et devrait être lancé dès l'automne.

Quant à la clientèle des programmes exécutifs CMA et CMA-MBA, elle n'est pas en reste. Bien que la campagne de recrutement 2003 ait été couronnée de succès, nous avons introduit plusieurs nouveautés dans le plan de promotion 2004, notamment l'affichage publicitaire dans les ascenseurs d'immeubles à bureaux sélectionnés et la publication d'un publireportage très remarqué dans le journal Les Affaires.

La clientèle des programmes exécutifs CMA et CMA-MBA a fait un bond significatif avec le recrutement de 76 nouveaux candidats en 2003-2004.

Pour la quatrième année consécutive, l'Ordre a accueilli le plus grand nombre de nouveaux diplômés des trois ordres comptables. Avec 437 nouveaux CMA, soit 20 de plus que le record historique enregistré en 1996-1997, son taux de croissance s'est maintenu à plus de 6 %. Une performance qui se passe de qualificatif !

Ces professionnels formés à l'analyse et à la communication sont plus que jamais en demande sur le marché, comme en fait foi la performance du Service de placement CMA. Sélectifs et exigeants, les employeurs recherchent leur vision globale et leur capacité de s'intégrer aux équipes de travail. Voilà qui vient confirmer l'adéquation du Programme de leadership stratégique CMA avec les attentes des organisations et du même coup, justifier toutes les ressources que nous consacrons à sa bonification constante.

Outil de rayonnement par excellence du savoir CMA, le Service de placement a affiché 420 postes au cours de l'exercice et pour chacun, les employeurs ont reçu en moyenne plus de 35 candidatures. Le quart de ces postes ont été comblés par l'intermédiaire du Service.

Pour conserver la place privilégiée qu'ils occupent dans les organisations, les CMA sont de plus en plus engagés dans le maintien et le développement de leurs compétences. C'est ainsi que le Catalogue de la formation continue, créé il y a un an à peine, a fait un malheur. Sa popularité a en effet dépassé toutes nos prévisions avec plus de 17 000 recherches qui y ont été effectuées. Et que dire des 1279 membres qui ont déclaré tout à fait volontairement leurs activités de formation continue et dont plus du quart ont atteint la cible des 120 heures en trois ans ? Chapeau !

Une cohorte record de 437 nouveaux CMA en liesse lors de la Remise des diplômes CMA 2004.

La qualité aux premières loges

Ingrédient essentiel des succès de notre profession, la qualité reste au cœur de nos priorités. Depuis l'entrée en vigueur il y a trois ans de la politique d'accréditation des programmes universitaires de CMA Canada, le Québec fait figure de leader avec près de la moitié des programmes accrédités au pays. Et nous entendons bien continuer de battre la mesure. Outre que nous surveillons de près la performance des candidats issus des programmes accrédités, nous accompagnons activement nos partenaires universitaires dans le développement et la mise en œuvre de plans d'action qui leur permettront de préserver l'accréditation de leurs programmes.

Par ailleurs, près de dix ans d'efforts ont finalement porté fruit. Un plan d'intervention a en effet été élaboré avec l'Office des professions en vue de mettre à jour l'ensemble de la réglementation qui encadre la formation et l'accréditation des CMA. Souhaitons que ce long processus trouve son issue dans les meilleurs délais.

L'Ordre ne saurait se porter garant de la qualité associée au titre de CMA s'il n'exerçait un certain nombre de contrôles. Outre les visites effectuées par les inspecteurs auprès des membres qui exercent leur profession en cabinet de consultation, le syndic et le Comité de discipline restent des mécanismes essentiels pour assurer la protection du public. Un public parfois abusé par des usurpateurs auxquels l'Ordre ne laisse par ailleurs aucun répit. Notre vigilance nous a ainsi amenés à engager six nouvelles poursuites judiciaires au cours de la dernière année.

Un leitmotiv : l'excellence opérationnelle

La gestion d'un ordre professionnel, quoique différente à certains égards de celle des entreprises commerciales, n'échappe pas à la mesure de sa performance. C'est ainsi, par exemple, que l'Ordre se fait depuis huit ans un point d'honneur de mesurer et de publier l'appréciation globale de sa clientèle interne. Plus que jamais cette année, nous sommes très fiers de souligner que cette cote a atteint un nouveau sommet, avec un taux de 80 % de clients satisfaits.

Si l'engagement de l'Ordre en matière de qualité ne date pas d'hier, il a cependant pris un tournant il y a deux ans avec la réalisation d'un premier diagnostic basé sur le référentiel *Qualimètre* et l'élaboration d'un plan d'amélioration continue. À la fois pièce maîtresse de ce plan et gigantesque entreprise, la documentation des 26 processus et 86 sous-processus de l'Ordre a été menée à terme cette année grâce à la détermination de l'équipe de permanents.

Les bénévoles qui contribuent au rayonnement de la profession au sein des comités étudiants et des sections et conseils régionaux de l'Ordre honorés lors du Gala Reconnaissance CMA 2003.

Cette année a aussi vu la création du Comité qualité dont la mission consiste à promouvoir et à veiller à la systématisation de la qualité à l'Ordre. Nous saluons la contribution tangible qu'il a apportée jusqu'ici à l'amélioration continue, notamment en ce qui concerne l'épuration de notre base de données, la révision de certains processus et de l'arborescence du système téléphonique et le rôle de nos instances régionales. Ces dernières ont d'ailleurs fait l'objet depuis l'an dernier d'une vaste réflexion à laquelle leurs représentants ont été étroitement associés. Cet exercice a mené à l'élaboration d'un plan d'action qui vise à optimiser leur fonctionnement et qui est déjà en voie de réalisation.

Pour soutenir adéquatement ses opérations et garder sa longueur d'avance, l'Ordre a continué d'investir dans les technologies de l'information, guidé en cela par son Plan directeur des systèmes d'information. Le développement du progiciel iMIS et la documentation destinée à ses utilisateurs, ainsi que la mise à niveau des équipements informatiques sont au nombre des réalisations de la dernière année.

Comment terminer ce bilan sans dire un mot de la gestion de nos ressources. Grâce à une discipline sans faille, l'Ordre parvient bon an mal an à contenir la hausse des cotisations en deçà de l'inflation tout en consolidant sa situation financière, de sorte que l'avoir des membres en proportion de nos revenus annuel atteint maintenant 15,2 %. La réévaluation du montant compensatoire versé par CMA Canada pour les services bilingues offerts aux membres de l'Ordre, de même que l'adoption d'une nouvelle formule de financement nationale, moins pénalisante pour le Québec, ne sont bien sûr pas étrangères à la performance de l'Ordre. Une performance que nous devons sans doute aussi à une rigoureuse planification triennale qui nous permet de voir venir et de corriger le tir au besoin.

C'est donc sur des bases solides que nos successeurs pourront s'appuyer pour entreprendre les transformations que commande le nouvel environnement de notre profession. Un beau défi, à la mesure d'une nouvelle équipe qui, nous en sommes convaincus, pourra compter sur la vision et l'ouverture d'esprit qui caractérisent les CMA.

Daniel Zbacnik, FCMA

Le comité administratif 2003-2004 : au centre, **Daniel Zbacnik**, FCMA, est entouré, dans l'ordre habituel, de **André Bigué**, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec, **François Renauld**, CMA, **Sylvie Raymond**, CMA, **Josée De La Durantaye**, FCMA, et **Michel Verreault**, CMA.

Rapport des activités du Bureau et du Comité administratif

François Renaud, CMA
président-directeur général
de l'Ordre et secrétaire
du Bureau

En vertu du *Code des professions*, le Bureau est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. Il doit veiller à l'application des dispositions du Code des professions et des règlements s'y rapportant. Le Bureau exerce tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, sauf ceux qui sont du ressort de ses membres réunis en assemblée générale. De son côté, le Comité administratif veille à l'administration courante des affaires de l'Ordre et exerce tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Bureau, sauf les pouvoirs que ce dernier doit exercer par règlement.

Réunions en 2003-2004

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004, le Bureau de l'Ordre a tenu sept réunions dont six régulières et une extraordinaire tenue sous forme de conférence téléphonique. Le Comité administratif a, quant à lui, tenu onze réunions, dont une extraordinaire.

Pour concrétiser sa vision et sa mission, l'Ordre s'est doté d'un solide plan stratégique. Ses objectifs consistent essentiellement à affirmer le caractère distinctif du titre de comptable en management accrédité, à favoriser la formation continue des CMA et le maintien d'un titre professionnel de qualité, à stimuler la demande sur le marché, à augmenter son effectif et à exceller sur le plan opérationnel. C'est à l'intérieur de ces paramètres que l'Ordre a situé son action au cours de la dernière année.

La consolidation de la profession de CMA en tant que référence en comptabilité de management, la préparation d'une solide relève pour répondre aux attentes des organisations et, enfin, le maintien des standards de qualité traditionnellement associés au titre de CMA ont été les principales balises qui ont guidé les dirigeants de l'Ordre, comme en témoignent les sujets qui ont retenu l'attention du Bureau et du Comité administratif au cours des derniers mois.

D'autres sujets ont également figuré à l'ordre du jour, notamment l'opération de réflexion stratégique «Cap sur 2010» entreprise en début d'année, la poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur des systèmes d'information (PDSI) 2002-2005, nos diverses initiatives en matière d'amélioration continue, sans oublier bien sûr les travaux entourant ce qu'il est convenu d'appeler la réingénierie de la profession comptable.

En collaboration avec ses partenaires du reste du Canada, l'Ordre a également poursuivi la mise en œuvre du plan stratégique de CMA Canada, notamment en ce qui concerne la gestion de la marque CMA et l'avenir de la profession comptable au Canada.

Plusieurs décisions ont aussi été prises relativement aux affaires professionnelles, aux affaires publiques, à l'accès à la profession, aux affaires administratives, ainsi qu'aux relations avec CMA Canada. Voici d'ailleurs les principales résolutions et positions adoptées au cours de l'année 2003-2004 au regard de ces cinq volets :

Affaires professionnelles

- Adoption d'un projet de protocole avec l'Université du Québec en Outaouais relatif au Programme exécutif CMA-MBA, lequel viendrait remplacer l'actuel Programme exécutif CMA offert par cette institution depuis l'automne 2000 en vertu du protocole d'entente signé par les deux partenaires le 27 mars 2001.
- Adoption d'un projet de protocole avec l'Université Laval concernant la diffusion du Programme de leadership stratégique CMA dans le cadre du Programme de MBA Comptabilité de cette institution. Il s'agit du quatrième protocole du genre qui permet à un partenaire universitaire de diffuser le Programme de leadership stratégique CMA dans le cadre d'un programme de deuxième cycle universitaire. En vertu d'une clause de réciprocité, les membres de l'Ordre désireux de poursuivre des études de deuxième cycle peuvent bénéficier d'un certain nombre d'exemptions dans les programmes universitaires visés par les protocoles.

Danièle Rivest, étudiante au programme de maîtrise en sciences comptables à l'Université du Québec à Montréal, reçoit une bourse d'études de l'Ordre.

- Adoption du document de réflexion intitulé «Réingénierie de la profession comptable au Québec», préparé par un groupe de travail formé des membres du Comité administratif et d'un certain nombre de membres du Conseil des Fellows (FCMA).
- Approbation de deux accords de reconnaissance mutuelle liant CMA Canada, d'une part, et d'autre part, The Chartered Institute of Management Accountants, de même que The Chartered Institute of Public Finance and Accountancy de Grande-Bretagne. Ces accords visent à favoriser les échanges et le partenariat entre des organisations de calibre international, en plus d'accroître la notoriété et l'influence des CMA en tant que professionnels de la gestion stratégique et financière dans un contexte de mondialisation.
- Participation au groupe de travail de l'Office des professions du Québec sur l'établissement d'une banque de données informatisée portant sur l'ensemble du système professionnel.
- Collaboration à une étude de l'Office des professions du Québec relative à l'exercice de la vérification des états financiers et aux formations exigées par les trois ordres professionnels comptables.
- Avis à l'Office des professions concernant un projet de modification du *Code des professions* visant les pouvoirs d'intervention du Bureau dans les cas où l'état physique ou psychique d'un membre est jugé incompatible avec la profession, ou dans les cas où il y a déclaration de culpabilité d'une infraction criminelle. L'Ordre a donné un avis favorable au projet de modification en question.
- Poursuite des démarches de l'Ordre menées de concert avec le Conseil interprofessionnel du Québec dans le but de contrer une pratique jugée discriminatoire du Directeur de l'état civil par laquelle il écarte de la liste des répondants admissibles les membres de tous les ordres à titre réservé.
- Avis au Conseil interprofessionnel du Québec dans le cadre de diverses consultations portant sur le système professionnel.
- Engagement de diverses poursuites devant la Cour du Québec, pour usurpation du titre de CMA, avec réclamation des pénalités prévues par la Loi. Les poursuites en question concernent les personnes suivantes : Johanne Gagné, Louis Barrière, Lyse Lehoux, Ali Moghaddam, Robert A. Marchand et Josianne Blanchette.

  La Cour supérieure a par ailleurs reconnu Albert Dupuis et Richard Beni coupables d'usurpation du titre de CMA et les a condamnés à des amendes respectives de 8 500 $ et 1 200 $.
- Approbation de la candidature de sept membres de l'Ordre au titre de Fellow (FCMA) pour l'année 2003 : Michel Blanchette, Jacques Côté, Josée De La Durantaye, Michael dos Santos, Dino Fuoco, Andrée Perreault et Daniel Zbacnik.
- Examen et prise de position relative à un cas d'infraction criminelle concernant un membre, au regard de l'article 55.1 du *Code des professions*.
- Nomination d'un superviseur pour Michel Bougie, CMA, qui a fait l'objet d'une décision disciplinaire; cette supervision est d'une durée d'un an.
- Approbation du Programme de surveillance générale de la profession de comptable en management accrédité pour l'année 2003-2004 et de 23 rapports de visites d'inspection professionnelle.
- Nomination de François Ménard, CMA, en tant qu'expert dans un dossier de plainte du syndic adjoint de l'Ordre (dossier no S-179).
- Mise en candidature de Robert Després, FCMA, au prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec pour l'année 2003-2004.

Affaires publiques

- Poursuite de la réalisation du plan de relations gouvernementales destiné à consolider la position de l'Ordre au sein du système professionnel québécois et à accroître sa notoriété et son influence auprès des autorités gouvernementales et politiques.

- Poursuite, pour une dernière année, de la campagne de publicité destinée au marché étudiant et ayant pour thème « CMA, je t'ai dans la peau », et développement d'un nouveau visuel publicitaire étudiant pour 2004-2005.
- Ajout de plusieurs nouveautés au plan de promotion des programmes exécutifs CMA.
- Implantation d'une stratégie de mise en valeur des Fellows de manière à accroître leur rayonnement en tant qu'ambassadeurs de la profession de CMA.
- Participation au Conseil des gouverneurs du Mouvement québécois de la qualité et aux travaux du Jury de sélection des Grands Prix québécois de la qualité – édition 2003.
- Remise de neuf bourses d'excellence de 1 000 $ chacune, dans le cadre du *Programme provincial de bourses d'études de premier cycle universitaire*, et d'une bourse d'excellence de deuxième cycle universitaire de 3 000 $ à Danièle Rivest, étudiante à l'Université du Québec à Montréal.
- Entente avec le Mouvement québécois de la qualité, le ministère du Développement économique et régional du Québec, ainsi que la Direction générale de Montréal d'Emploi-Québec relative au Répertoire en ligne des consultants en gestion.
- Choix de Jean-Pierre Gilardeau, président d'Alcoa Canada Première fusion, en tant que président d'honneur de la Remise des diplômes CMA 2004.
- Tenue des grands événements annuels, soit la Remise des diplômes, l'Assemblée générale et le Gala Reconnaissance, ainsi que le dîner du Conseil des Fellows.
- Participation de l'Ordre, représenté par Josée De La Durantaye, FCMA, au Comité consultatif de la Direction des affaires électroniques du ministère du Revenu.
- Collaboration à l'organisation ou à la tenue de diverses activités de rayonnement :
  - Conférence de la Chaire internationale CMA de HEC Montréal sur l'analyse des sites internet (29 avril 2003);
  - Remise du Prix Relève d'excellence de HEC Montréal (21 octobre 2003);
  - Colloque «Vision Management 2003» de la Section de Québec de l'Ordre (22 octobre 2003);
  - Gala des Jeux du Commerce – Université de Sherbrooke (1er novembre 2003);
  - Inauguration du projet «Ars Natura» à la station de métro Square-Victoria (11 mars 2004).
- Participation des représentants de l'Ordre à divers événements :
  - Congrès de la Société canadienne des directeurs d'association, à Victoria, du 2 au 4 octobre 2003;
  - Remise annuelle des diplômes de la Société des comptables en management de l'Ontario, le 4 octobre 2003;
  - Dîner-gala de l'Association de planification fiscale et financière, le 9 octobre 2003;
  - Remise annuelle des diplômes de l'Ordre des CGA du Québec, le 18 octobre 2003;
  - Gala-bénéfice Prix Performance 2003 du Réseau Gestion UQAM, le 18 novembre 2003;
  - Déjeuner-gala des Grands Prix québécois de la qualité, le 27 novembre 2003.
- Diverses activités de la Fédération des chambres de commerce du Québec et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, colloques et congrès reliés à la pratique professionnelle et autres activités de réseautage et de promotion organisées par les milieux universitaire et professionnel et le monde des affaires.
- Organisation de 23 rencontres et entrevues avec la presse écrite nationale et diffusion régulière de communiqués.

Le colloque Vision Management organisé par la Section de Québec en octobre 2003 a remporté un vif succès.

Le rendez-vous de l'année en management

MANAGEMENT

Grandeur et misère du management québécois

NON

OUI

Jean-Pierre Gilardeau, président de Alcoa Canada Première fusion, préside la Remise des diplômes CMA 2004.

Accès à la profession

- Attribution de 437 nouveaux permis de CMA.
- Radiation de 62 personnes du Tableau des membres de l'Ordre pour décès, renonciation au titre ou défaut de paiement de la cotisation 2003-2004.
- Adoption de diverses résolutions relatives au Tableau des membres et à des changements de statut (réinscription de cinq ex-membres, transferts, retraite, etc.).
- Approbation des résultats des candidats qui se sont présentés à l'Examen national d'admission de juin 2003.
- Approbation et mise en œuvre de divers plans d'action de partenaires universitaires visant l'obtention ou le maintien de l'accréditation de leur programme par CMA Canada. Ces plans d'action pour les années 2003 et 2004 concernaient les institutions suivantes : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec à Chicoutimi et John Molson School of Business de l'Université Concordia.
- Approbation d'un projet de modification du *Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*. Ce projet faisait suite au rapport du Comité de la formation de mars 2003 intitulé «Examen de la situation au regard de la formation universitaire de 1er cycle donnant ouverture au permis de CMA», de même qu'à un projet de modification transmis à l'Office des professions le 12 mai 1999 et demeuré sans réponse.
- Reconduction pour une période de trois ans de la lettre d'entente opérationnelle du 1er juin 2000 concernant le protocole d'entente signé le 30 novembre 1999 et liant l'Université de Sherbrooke et l'Ordre relativement à la diffusion du Programme de leadership stratégique CMA dans le cadre du programme de Maîtrise en administration des affaires de cette institution. Au terme de cette période, l'Ordre statuera sur la pertinence de maintenir les accommodements prévus par la lettre d'entente et, le cas échéant, de modifier le protocole d'entente.
- Réception d'une demande de partenariat de l'Université du Québec à Trois-Rivières concernant la diffusion éventuelle du Programme de leadership stratégique CMA dans le cadre de son Programme de MBA.

Affaires administratives

- Élection du président du Bureau et des membres du Comité administratif et nominations aux divers comités statutaires de l'Ordre.
- Nomination des banquiers de l'Ordre pour l'année 2003-2004.
- Approbation de la cotisation annuelle des membres (640 $) et de celle des candidats (125 $) et établissement de l'échéance (1er février 2004) pour le paiement de la cotisation 2004-2005.
- Adoption d'un budget révisé pour l'année 2003-2004 prévoyant un surplus d'exploitation de l'ordre de 132 500 $ et approbation d'un budget révisé d'immobilisations de 266 000 $ pour l'année 2003-2004.
- Approbation d'une réduction de 50 % de la cotisation annuelle, en vertu de la politique d'allégement de la cotisation à l'intention de diverses catégories de membres. Une telle réduction a été consentie à 176 membres au cours de l'année 2003-2004.
- Approbation et mise en œuvre d'une vaste opération de renouveau stratégique appelée «Cap sur 2010».
- Adoption d'un plan d'action visant l'optimisation du fonctionnement des sections/conseils régionaux et faisant suite à la réflexion en profondeur à laquelle les instances régionales, les dirigeants et le personnel permanent ont été associés.
- Révision de la tarification associée au Programme de leadership stratégique CMA (PLS) par laquelle l'augmentation pour l'année 2003-2004 est limitée à 2 % par rapport à l'année précédente.

- Création et lancement des travaux du Comité qualité composé de membres de l'équipe permanente de l'Ordre; ce comité a pour rôle principal d'identifier et de collaborer à la mise en œuvre de toute initiative visant l'amélioration continue au sein de l'Ordre, qu'il s'agisse de ses processus d'affaires ou de ses modes de fonctionnement.
- Adoption d'une version amendée qui clarifie et actualise la politique de placement en vigueur depuis mars 1994.
- Approbation du Dossier personnalisé 2004, dans ses versions française et anglaise.
- Nomination de six scrutateurs pour les élections du Bureau de l'Ordre pour l'année 2004-2005, conformément aux dispositions de l'article 74 du *Code des professions* et aux règlements de l'Ordre.
- Reconduction du Plan stratégique triennal de développement de l'Ordre pour la période 2003-2006.
- Adoption d'un scénario budgétaire triennal pour la période 2004-2007.
- Adoption des objectifs du tableau de bord pour l'année 2004-2005.
- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2004-2005, assorties d'un objectif de surplus budgétaire de l'ordre de 60 000 $.
- Adoption d'un budget d'immobilisations de 212 000 $ pour l'année 2004-2005.

Relations avec CMA Canada

- Prises de position sur certains points à l'ordre du jour des trois réunions du Conseil d'administration de CMA Canada et du Conseil national d'accréditation.
- Participation à un groupe de travail sur la révision de la formule de financement de CMA Canada.
- Participation à divers groupes de travail nationaux sur la gestion de la marque CMA, en vue de la mise en œuvre d'une stratégie pour CMA Canada et ses partenaires provinciaux, ainsi qu'aux travaux du Conseil national de la marque dont l'Ordre est membre.
- Participation aux travaux de développement d'un plan national de croissance d'un effectif de qualité.
- Prise de position au regard d'une initiative de CMA Canada visant l'unification de la profession à l'échelle canadienne.
- Réévaluation de la subvention nationale attribuée à l'Ordre pour l'offre de services bilingues à ses membres.
- Participation aux travaux et aux orientations de la Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires de HEC Montréal.
- Transmission de divers avis ou prises de position sur les questions suivantes :
  - processus d'accréditation des programmes universitaires en sciences comptables par CMA Canada;
  - candidatures au Conseil d'administration et au Comité de nomination de CMA Canada;
  - Conseil national d'accréditation;
  - poids des charges imposées par CMA Canada dans le cadre des programmes utilisateurs-payeurs.
- Diverses représentations relatives aux questions suivantes :
  - plan d'action de divers partenaires universitaires visant l'accréditation ou le maintien de l'accréditation de programmes universitaires par CMA Canada;
  - remplacement du président et chef de la direction de CMA Canada;
  - plan financier 2003-2004 de CMA Canada.

Le président-directeur général et secrétaire,

François Renauld, CMA

Rapports des comités

Comité de la formation

Le Comité de la formation est un comité consultatif créé en vertu des dispositions du *Code des professions*. Il a pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des comptables en management accrédités. La qualité de la formation s'entend de l'adéquation de la formation aux compétences professionnelles à acquérir pour l'exercice de la profession de comptable en management accrédité.

Rappelons que le Comité a débuté ses travaux il y a trois ans. Afin de s'acquitter de son mandat de façon systématique et efficace, il a alors développé et adopté un plan de travail qui s'inscrit dans un horizon d'environ cinq ans.

Après avoir brossé un tableau d'ensemble du processus de formation et d'accréditation des CMA et identifié les divers cheminements conduisant à la profession, le plan présente l'approche de travail qu'entend privilégier le Comité et la méthodologie qu'il se propose de suivre dans son examen. Le document fait également état d'une certaine priorisation du travail, de même que d'un calendrier de réalisation.

Au cours de l'année 2003-2004, le Comité de la formation a tenu deux réunions qui lui auront permis de poursuivre ses travaux d'examen entrepris l'année précédente concernant l'Examen d'admission CMA.

Après avoir confirmé l'approche méthodologique privilégiée pour évaluer cette composante importante du processus de formation et d'accréditation CMA, le Comité a passé en revue l'abondante information recueillie, tant à l'interne qu'auprès d'autres organisations professionnelles.

L'analyse de l'information a par la suite permis au Comité de concentrer ses travaux sur les quatre grands pôles suivants : le programme de l'Examen, sa structure, sa conception et enfin, sa correction.

Suivant l'échéancier de travail et le partage des tâches établis, le Comité est parvenu assez rapidement à certains constats qui lui ont permis de dégager diverses pistes d'amélioration.

Lors de sa dernière réunion de l'année, le Comité a débuté la mise en forme de son projet de rapport sur cette question et pour lequel des travaux sont présentement en cours. Il est prévu qu'à sa prochaine réunion, le Comité soit saisi d'une première version du projet de rapport qu'il sera invité à peaufiner et à partir duquel il formulera ses recommandations. Le rapport final sur l'Examen d'admission CMA devrait être déposé au Bureau au cours de l'automne 2004.

Au cours de la prochaine année, le Comité devrait normalement s'attaquer à la quatrième composante du processus de formation et d'accréditation CMA, soit le stage. Si le temps le permet, le Comité pourra également entreprendre l'examen des divers cheminements alternatifs pouvant conduire à l'obtention du titre de CMA.

Bien sûr, le Comité entend aussi s'intéresser à toute autre question qui pourrait être soulevée au regard de la qualité de la formation des comptables en management accrédités, compte tenu de leur champ d'expertise.

Le président du Comité,

Michel Blanchette, FCMA

Comité d'inspection professionnelle

Surveiller l'exercice de la profession, notamment en procédant à la vérification des dossiers, livres, registres, appareils et équipements des membres CMA, voilà la mission dévolue au Comité d'inspection professionnelle en vertu des dispositions du Code des professions. Le Programme annuel de surveillance générale a pour but de maintenir les standards élevés de la profession, ce qui permet à l'Ordre de s'assurer que ses membres offrent des services de la plus haute qualité au public. Pour accomplir sa mission, le Comité est formé d'une équipe d'inspecteurs relativement stable depuis quelques années. Mentionnons qu'un nouvel inspecteur s'est ajouté à l'équipe au cours de l'exercice, faisant passer le nombre d'inspecteurs de sept à huit.

Au cours de l'exercice 2003-2004, des démarches ont été effectuées auprès de 39 membres qui ont déclaré exercer leur profession en cabinet afin de confirmer des visites d'inspection. De ce nombre, 23 membres CMA ont reçu la visite d'un inspecteur de l'Ordre.

Plus précisément, durant l'année 2003-2004, les inspecteurs de l'Ordre ont rencontré 11 membres dans la Section de Montréal, 3 dans l'Outaouais, 3 en Estrie, 3 au Saguenay, 1 dans la Section de Québec, 1 dans le Centre du Québec et 1 dans l'Est du Québec. L'Ordre a pris soin de sélectionner les membres inspectés sur les bases d'une ventilation régionale et d'un éventail de mandats représentatif de l'ensemble de la profession.

L'Ordre a aussi privilégié d'autres critères de sélection. Il a donné préséance aux membres exerçant en cabinet de consultation à leur propre compte, aux membres n'ayant pas d'affiliation à d'autres groupes de comptables et n'ayant pas déjà été soumis à une inspection professionnelle et aux membres qui sont en cabinet depuis un peu plus d'un an.

Les inspecteurs ont rencontré des membres exerçant en cabinet de consultation à temps plein de même qu'à temps partiel. Encore une fois, les commentaires des membres inspectés ont été positifs, ce qui confirme l'approche constructive et proactive de l'Ordre en cette matière. Les membres inspectés se sont montrés très ouverts face aux recommandations, suggestions et conseils prodigués par les inspecteurs de l'Ordre, reconnaissant volontiers qu'une telle démarche ne peut qu'améliorer leur pratique.

Des 23 visites d'inspection effectuées au cours de l'exercice 2003-2004, 19 se sont déroulées dans le cadre du Plan quinquennal de surveillance mis de l'avant par l'Ordre en 1995-1996. Ce plan vise à faire en sorte que tous les membres CMA soient inspectés une fois tous les cinq ans. Huit de ces membres inspectés ont réussi, cinq ans plus tard, cette seconde visite en démontrant qu'ils avaient maintenu, voire accru, le niveau des normes de compétence. Ce résultat est d'autant plus significatif que l'Ordre se montre plus critique dans le cadre d'une seconde visite d'inspection, particulièrement au chapitre des normes de présentation et de tenue des dossiers. Essentiellement, le Comité s'attend à ce que les lacunes observées lors de la première visite aient été corrigées et que le membre ait maintenu ses connaissances à jour.

Dans le cadre des activités de soutien et d'amélioration des compétences des membres, l'Ordre a tenu à Montréal, en novembre 2003, une journée de formation sur la tenue des dossiers et la préparation des états financiers. Cette activité est continuellement actualisée afin de répondre aux besoins des CMA en cabinet de consultation. De plus, au cours de l'exercice 2003-2004, les inspecteurs ont répondu aux questions de 11 membres qui ont fait appel au Bureau de renseignements et d'information à l'intention des membres en cabinet de consultation.

Enfin, dans le cadre du processus d'amélioration continue des outils d'inspection et de soutien aux membres, le Comité est resté à l'affût de toutes les occasions d'amélioration. C'est ainsi qu'il a notamment révisé le Manuel des membres en cabinet et qu'il a participé à la création sur le site Web de l'Ordre d'une zone conçue exclusivement pour les membres en cabinet de consultation et les membres CMA intéressés à démarrer leur propre cabinet.

Le président du Comité,

Martin Taillon, CMA

Syndic

Au cours de l'année 2003-2004, le bureau du Syndic a traité 24 dossiers. Ces dossiers se répartissent comme suit :

Plaintes relatives à la déontologie et aux honoraires professionnels déposées contre les membres auprès du Syndic

	2003-2004	2002-2003
■ Dossiers reportés de l'année précédente	5	6
■ Nouveaux dossiers	19	12
Total des dossiers reçus	24	18
■ Plaintes déposées devant le Comité de discipline	-	3
■ Dossiers réglés	11	10
■ Dossiers reportés à l'année suivante	13	5
Total des dossiers traités	24	18

Nous observons depuis quelques années que le nombre de nouvelles plaintes a augmenté pratiquement au même rythme que l'effectif de l'Ordre. Au cours du dernier exercice, en raison du fait que deux membres ont fait l'objet de plaintes multiples, une hausse plus marquée du nombre de plaintes a été constatée.

Parmi les dossiers réglés en 2003-2004, six qui étaient reliés à des honoraires et travaux facturés ont fait l'objet d'une entente de conciliation avec les intervenants concernés. Outre les questions d'honoraires qui sont généralement solutionnées par voie de conciliation, les motifs de plainte concernent plusieurs aspects déontologiques, notamment la qualité du travail professionnel effectué, le comportement professionnel, ainsi que les devoirs d'intégrité, d'indépendance et de secret professionnel.

Aucune tendance particulière n'est observée dans les motifs de plainte, quoique certains dossiers concernent des infractions sévères au *Code de déontologie des CMA*. Deux dossiers sont présentement en appel au Tribunal des professions, à la suite d'une requête déposée par les membres intimés. Le Syndic fera le suivi nécessaire sur ces dossiers.

Outre les dossiers recensés ci-dessus, le bureau du Syndic a reçu des demandes de renseignements sur la déontologie, la publicité et la pratique professionnelle des membres CMA.

Puisque je quitte mes fonctions de Syndic de l'Ordre, je désire profiter de cette occasion pour remercier sincèrement le Bureau de l'Ordre ainsi que tous mes confrères et consoeurs pour la confiance qu'ils m'ont accordée ces dernières années. Je souhaite enfin exprimer ma reconnaissance au personnel de l'Ordre et au Syndic adjoint pour leur assistance dévouée dans l'exercice de ces fonctions.

Le Syndic,

Gilles Cossette, CMA

Comité de révision

Le Comité de révision est chargé de donner un avis relativement à la décision du syndic de ne pas porter une plainte à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête. Le Comité est composé de Maryse Beaudin-Charbonneau, FCMA, Jacques Côté, FCMA, Louiselle Paquin, FCMA, Marie-Andrée Pilon et Marie-Paule Talbot-Biron, administratrices nommées. Me Sylvie Lavallée agit à titre de secrétaire du Comité.

Au cours de l'exercice 2003-2004, le Comité a été saisi d'une demande de révision. Après avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier et des pièces, le Comité a été d'avis qu'il n'y avait pas lieu de porter plainte devant le Comité de discipline de l'Ordre.

La secrétaire du Comité,

M[e] Sylvie Lavallée

Comité de discipline

Le Comité de discipline est saisi de toute plainte portée contre une personne pour une infraction aux dispositions du *Code des professions* et des règlements de l'Ordre commise alors qu'elle en était membre. Le Comité est présidé par Me Pierre Linteau, qui a succédé à M[e] Carole Marsot le 3 décembre 2003. Le Comité est également composé de Claude Gaffiero, FCMA, Marielle Hébert, FCMA, Jacques Lévesque, FCMA, et Gérald Houle, CMA. M[e] Sylvie Lavallée agit à titre de secrétaire du Comité.

Au cours de l'exercice 2003-2004, le Comité de discipline a prononcé la radiation d'un intimé du Tableau de l'Ordre pour un terme d'une année, pour chacun des six chefs de la plainte dont il avait été trouvé coupable au cours du précédent exercice soit, d'avoir emprunté, personnellement ou par l'entremise de sa corporation, des sommes d'argent à des clients pour ses besoins financiers personnels ou ceux de sa corporation. Les radiations doivent être purgées concurremment et sont exécutoires au moment où l'intimé sera réinscrit au Tableau de l'Ordre. Le Comité a également condamné l'intimé au paiement des déboursés et a prononcé une ordonnance de non-accessibilité, de non-diffusion et de non-publication de certaines pièces. La décision a été portée en appel devant le Tribunal des professions.

Le Comité a aussi rejeté une requête en arrêt des procédures d'un intimé faisant l'objet d'une plainte déposée au cours de l'exercice précédent et qui lui reprochait d'avoir manqué d'intégrité en participant à une opération pour frustrer des créanciers d'une somme d'argent et de s'être, personnellement ou par une compagnie qu'il contrôlait, attribué ou fait remettre indûment des sommes d'argent à même les sommes que des créanciers avaient investies. La décision a été portée en appel devant le Tribunal des professions.

Le Comité a entendu une plainte dont il avait été saisi au cours de l'exercice précédent reprochant à un intimé d'avoir fait défaut de souscrire à une assurance-responsabilité professionnelle et de ne pas avoir déclaré à l'Ordre le fait qu'il exerçait en cabinet de consultation. L'intimé a été trouvé coupable des deux infractions et le Comité l'a condamné à une amende de 600 $ et lui a adressé une réprimande.

Enfin, le Comité a entendu une plainte dont il avait été saisi au cours de l'exercice 2001-2002 et qui reprochait à un intimé d'avoir manqué de diligence dans la rédaction et la présentation des états financiers de son client et d'avoir fait défaut de se conformer aux normes généralement admises et des données acquises de la science comptable actuelle, notamment en ne respectant pas les principes généralement reconnus. Le Comité a déclaré l'intimé coupable de l'infraction et l'a condamné à une amende de 1500 $ ainsi qu'au paiement d'une partie des déboursés. De plus, le Comité a recommandé au Bureau de l'Ordre d'obliger l'intimé à se soumettre à une supervision d'une durée d'une année ou couvrant six dossiers.

Actuellement, il n'y a aucune plainte en suspens.

Le président du Comité,

M[e] Pierre Linteau

Tableau des membres et renseignements divers

Les membres

Au 31 mars 2004, l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec comptait 6 069 membres, soit 374 (6,6 %) membres de plus qu'en début d'année. L'effectif a progressé comme suit :

	2003-2004		2002-2003	
Effectif au début de l'année		5 695		5 375
Inscriptions au Tableau des membres				
Nouveaux permis	437		385	
Membres venant de l'extérieur du Québec	3		6	
Réinscriptions de membres	6	446	8	399
Radiations du Tableau des membres				
Décès	(5)		(2)	
Démissions	(31)		(41)	
Non-paiement de la cotisation annuelle	(26)		(26)	
Transferts à l'extérieur du Québec	(10)	(72)	(10)	(79)
Effectif à la fin de l'année		6 069*		5 695

Les candidats à la profession de CMA

Un total de 1 855 candidats à la profession étaient immatriculés à l'Ordre au 31 mars 2004, soit une diminution nette de 96 (4,9 %) par rapport au début de l'année. La variation de l'effectif s'établit comme suit :

	2003-2004		2002-2003	
Effectif au début de l'année		1 951		2 046
Inscriptions au Tableau des candidats				
Recrutement de nouveaux candidats	456		419	
Réinscriptions de candidats	22		19	
Candidats venant de l'extérieur du Québec	7	485	4	442
Radiations du Tableau des candidats				
Admissions à titre de CMA	(437)		(385)	
Démissions	(40)		(41)	
Non-paiement de la cotisation annuelle	(94)		(101)	
Transferts à l'extérieur du Québec	(10)	(581)	(10)	(537)
Effectif à la fin de l'année		1 855		1 951

Répartition des membres par régions	2003-2004		2002-2003	
	Pourcentage %	Nombre	Pourcentage %	Nombre
Québec (Québec, Gaspésie, Côte Nord, Bas-Saint-Laurent, Nouveau-Québec)	17,2	1 043	17,3	985
Centre-Québec	5,8	351	5,8	328
Estrie	3,4	204	3,3	190
Montréal (Montréal, Nord-Ouest)	61,7	3 744	61,7	3 512
Outaouais	4,9	301	4,8	275
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,8	168	2,8	160
Hors province	4,2	258	4,3	245
Total des membres	100,0	6 069	100,0	5 695

Cotisation annuelle pour l'année se terminant le 31 mars 2004	
Membre régulier	630 $
Membre en situation particulière (professeur, étudiant à plein temps, en maladie prolongée, se consacrant à sa famille, sans emploi)	315 $
Membre résidant à l'extérieur du Canada	570 $
Membre en cabinet de consultation	730 $
Membre à la retraite	125 $
Candidat immatriculé	125 $
Stagiaire	315 $
Candidat senior	475 $

La date de versement de la cotisation était le 1er février 2003.

* L'effectif au 31 mars 2004 comprend onze détenteurs de permis temporaires délivrés en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*, alors qu'au 31 mars 2003, il en comprenait neuf. L'effectif comprend également cinq détenteurs de permis restrictifs délivrés en vertu de l'article 40 de la *Charte de la langue française*, soit un de plus qu'au 31 mars 2003.

Bureau et comités

Bureau 2003-2004

Comité administratif
Daniel Zbacnik, FCMA
Président du Bureau
François Renauld, CMA
Président-directeur général et secrétaire
Josée De La Durantaye, FCMA
Vice-présidente
Michel Verreault, CMA
Trésorier
Sylvie Raymond, CMA
Administratrice élue
André Bigué
Administrateur nommé par l'Office des professions du Québec

Autres administrateurs
Martin Bourret, CMA
Patrick R. Cloutier, CMA
Jacques Côté, FCMA
Joanne Couture, CMA
Robert Demers, CMA
Dominique Derome, CMA
Francine Fontaine, CMA
Jean Gagnon, CMA
Natalie Gagnon, CMA
René Garneau, FCMA
Marie-Andrée Giroux, CMA
François Lachambre, CMA
Luc Laurendeau, CMA
Michel Milot, FCMA
Gilles Noël, CMA
Yves Pelletier, CMA

Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec
Jean-Louis Leblond
Marie-Andrée Pilon
Marie-Paule Talbot-Biron

Présidents des sections et conseils régionaux

Centre-Québec
Martin Guay, CMA
Est du Québec
Jean Paradis, CMA
Estrie
Kathleen Hamel, CMA
Montréal
François Lachambre, CMA
Outaouais
François Villeneuve, CMA
Québec
Laurent O'Brien, CMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Stéphane Julien, CMA

Comité responsable de la liaison avec les sections/conseils régionaux

Centre-Québec
René Garneau, FCMA
Est du Québec
Luc Laurendeau, CMA
Estrie
Patrick R. Cloutier, CMA
Montréal
Josée De La Durantaye, FCMA
Outaouais
Jacques Côté, FCMA
Québec
Michel Verreault, CMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Martin Bourret, CMA

Comités permanents et groupes de travail

Comité de coordination des élections au Bureau
Daniel Zbacnik, FCMA
Président
François Renauld, CMA
Secrétaire

Comité de discipline
Me Pierre Linteau
Président
Me Sylvie Lavallée
Secrétaire
Claude Gaffiero, FCMA
Marielle Hébert, FCMA
Gérald Houle, CMA
Jacques Lévesque, FCMA

Comité de formation et d'accréditation
Mario Côté, CMA
Président
Jean-François Henri, CMA
Vice-président
François Le May, CMA
Secrétaire
Représentants des sections/conseils
Suzanne Dell, CMA
Annette Dupré, CMA
Martin Guay, CMA
Isabelle Nadeau, CMA
Myriam Parent, CMA
Serge Poulin, CMA
Représentants des universités
Fodil Adjaoud, CMA
Hélène Bergeron
Michel Blanchette, FCMA
Lynn de Grace
Donald Drury, CMA
Francine Gélinas
Rachid Khali, CMA
Claude Laurin, CMA
Isabelle Lemay
Ronald Plante
Robert Schenk, CMA

Comité de la formation
Membres de l'Ordre :
Michel Blanchette, FCMA
Président
Claude Laurin, CMA
Membres nommés par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec :
Mario Côté, CMA
Lynn de Grace
Membre nommé par le ministre de l'Éducation :
Claude Rompré

Comité de révision
Maryse Beaudin-Charbonneau, FCMA
Jacques Côté, FCMA
Louiselle Paquin, FCMA
Marie-Andrée Pilon
Administratrice nommée
Marie-Paule Talbot-Biron
Administratrice nommée
Me Sylvie Lavallée
Secrétaire

Comité des ressources
Dominique Derome, CMA
Présidente
Luc Laurendeau, CMA
Vice-président
Michel Verreault, CMA
Trésorier
Jean-François Lasnier, CMA
Secrétaire
Robert Demers, CMA
Francine Fontaine, CMA

Comité d'inspection professionnelle
Martin Taillon, CMA
Président
Tony Waked, CMA
Vice-président
Roch Gilbert
Secrétaire
Guy Bérard, CMA
Réjean Champagne, CMA
Céline Dallaire, CMA
Annick Gariépy, CMA
Yves A. Ménard, CMA
Jacques Rioux, CMA

Conseil des Fellows
Marielle Hébert, FCMA
Présidente
Jean-Marie Bérubé, FCMA
Vice-président
François Renauld, CMA
Secrétaire
Laurent-André Bergeron, FCMA

Comité de sélection des Fellows
Marielle Hébert, FCMA
Présidente
François Renauld, CMA
Secrétaire
Magella Boutin, FCMA
Josée De La Durantaye, FCMA
Yvan Duchesne, FCMA
Gérald Janneteau, FCMA

Conseil d'orientation de l'Observatoire CMA des pratiques en comptabilité de management
Pierre-Jean Dion, FCMA
Président
Jeanne Dubé
Secrétaire
Yvan Duchesne, FCMA
Jacques Fortin, CMA
Benoît Gowigati, CMA
Pia Hane, CMA
Marie-Josée Ledoux, CMA
François Le May, CMA
Michel Milot, FCMA
François Renauld, CMA
Jacques Rioux, CMA
Claire Senneville, CMA
Daniel Zbacnik, FCMA

Groupe de travail sur la réingénierie de la profession comptable
Daniel Zbacnik, FCMA
Président
André Bigué
Administrateur nommé
Jacques Côté, FCMA
Josée De La Durantaye, FCMA
Yvan Duchesne, FCMA
Alphonse M. Galluccio, FCMA
René Garneau, FCMA
Louiselle Paquin, FCMA
Sylvie Raymond, CMA
François Renauld, CMA
Michael Tinkler, FCMA
Michel Verreault, CMA

Jury du Gala Reconnaissance CMA 2003
Jacques Côté, FCMA
Josée De La Durantaye, FCMA
Dominique Derome, CMA

Syndic
Gilles Cossette, CMA
Syndic
Luc Godin, CMA
Syndic adjoint

Membres des comités nationaux et interprofessionnels

Délégué au conseil d'administration de La Société des comptables en management du Canada
Daniel Zbacnik, FCMA

Autres représentants
Michael dos Santos, FCMA
Alphonse M. Galluccio, FCMA
Andrée Perreault, FCMA
Michael Tinkler, FCMA

Délégués au Conseil national d'accréditation de La Société des comptables en management du Canada
René Garneau, FCMA
Alexander Mersereau, CMA

Délégué au Conseil interprofessionnel du Québec
François Renauld, CMA

Personnel permanent

François Renauld, CMA
Président-directeur général
Jeanne Dubé
Directrice, Affaires publiques et marketing
Jean-François Lasnier, CMA
Directeur, Services administratifs
François Le May, CMA
Directeur, Formation et qualité
Brigitte Achard
Coordonnatrice, Programme exécutif et formation continue
Lucie Bélanger
Secrétaire, Admission et qualité
Josée Blanchard, CMA
Coordonnatrice, Comptabilité
Ginette Bourbonnais
Coordonnatrice, Conception et rédaction
Caroline Brassard
Technicienne, Programmes de formation
Marie-Odile Bruneau (jusqu'au 11 juin 2003)
Conseillère, Services à la clientèle
Michèle Dagenais
Conseillère, Clientèle étudiante
Chantal Ferland
Secrétaire de direction, Services administratifs
Mélissa Forget (jusqu'au 15 juin 2003)
Technicienne, Programmes de formation
Julie Gauthier
Coordonnatrice, Clientèle étudiante
Roch Gilbert
Coordonnateur, Admission et qualité
Marie-Cécile Hassler
Secrétaire de direction, Formation et qualité
Ariane Jacques (à compter du 28 juillet 2003)
Technicienne, Programmes de formation
Hélène Larouche
Conseillère, Soutien aux utilisateurs
Christiane Martinez
Secrétaire à la Direction générale
Carole Pearson (à compter du 23 juin 2003)
Conseillère, Services à la clientèle
Lucie Perron (jusqu'au 12 mars 2004)
Secrétaire-réceptionniste
Isabelle Plouffe
Coordonnatrice, Technologies de l'information
Lisa Proulx (à compter du 17 mars 2004)
Secrétaire-réceptionniste
Steven Rivest (jusqu'au 10 février 2004)
Coordonnateur, Marketing et développement des affaires
Nathalie Roberge
Coordonnatrice, Médias et événements
Caroline Saindon
Coordonnatrice, Programmes de formation
Sophie Secours
Commis-comptable
Claudine Serra
Conseillère, Formation continue
Marise Tanguay
Préposée, Réception et services de bureau
Odette Villeneuve
Secrétaire de direction, Affaires publiques et marketing

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec au 31 mars 2004 ainsi que les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des preuves à l'appui des montants et des informations présentés dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(Signé) BDO Dunwoody s.r.l.

Comptables agréés

Montréal (Québec)

Le 19 avril 2004

Bilan consolidé

Au 31 mars 2004

Actif	2004	2003
Court terme		
Encaisse	931 871 $	432 124 $
Placements temporaires, au coût (Note 3)	3 489 567	3 524 522
Débiteurs	318 474	192 663
Stocks, au coût	84 015	94 443
Frais payés d'avance	223 504	489 241
	5 047 431	4 732 993
Immobilisations (Note 4)	741 824	880 570
	5 789 255 $	5 613 563 $
Passif et actifs nets		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	726 129 $	932 320 $
Taxes de vente à payer	456 521	412 474
Produits reportés (Note 5)	3 640 843	3 415 102
	4 823 493	4 759 896
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	741 824	880 570
Actifs nets non affectés	223 938	(26 903)
	965 762	853 667
	5 789 255 $	5 613 563 $

État consolidé de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

Actifs nets			2004	2003
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde, début de l'exercice	880 570 $	(26 903)$	853 667 $	815 956 $
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(403 253)	515 348	112 095	37 711
Investissements en immobilisations	264 507	(264 507)	-	-
Solde, fin de l'exercice	741 824 $	223 938 $	965 762 $	853 667 $

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

Produits	2004	2003
Formation et qualité	2 408 684 $	2 533 906 $
Protection du public	18 873	24 557
Affaires publiques et marketing	285 965	267 653
Administration générale	3 659 412	3 424 936
	6 372 934	6 251 052
Charges		
Formation et qualité	2 109 065	2 573 384
Protection du public	95 141	130 582
Affaires publiques et marketing	839 700	708 717
Comités	184 865	106 348
Contributions à des organismes affiliés	1 196 477	1 078 872
Administration générale (Note 4)	1 835 591	1 615 438
	6 260 839	6 213 341
Excédent des produits par rapport aux charges	112 095 $	37 711 $

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	2004	2003
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Rentrées de fonds – membres, candidats et autres	6 413 961 $	6 863 212 $
Sorties de fonds – fournisseurs et membres du personnel	(5 743 565)	(6 070 250)
Intérêts reçus	23 908	11 595
	694 304	804 557
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	(3 968 208)	(2 396 029)
Disposition de placements temporaires	3 028 449	2 167 323
Acquisition d'immobilisations	(264 507)	(281 763)
	(1 204 266)	(510 469)
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces	(509 962)	294 088
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	2 193 106	1 899 018
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	1 683 144 $	2 193 106 $
Représentées par :		
Encaisse	931 871 $	432 124 $
Placements temporaires	751 273	1 760 982
	1 683 144 $	2 193 106 $

Pour le bureau

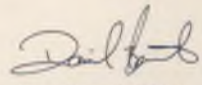

Daniel Zbacnik, FCMA
Président

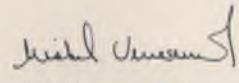

Michel Verreault, CMA
Trésorier

Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2004

1. Statut et nature des activités

L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) est un ordre professionnel à titre réservé dont la principale fonction est d'assurer la protection du public. À ce titre, il est responsable de l'émission des permis d'exercice aux candidats et candidates remplissant les conditions nécessaires, de la garde du Tableau des membres, de la surveillance de l'exercice de la profession et du dépistage de la pratique illégale. Il est affilié à la Société des comptables en management du Canada (SCMC). Ces états financiers rendent compte des activités de l'Ordre et des Sections régionales.

L'Ordre est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu du *Code des professions* et est considéré comme tel au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Convention comptables importantes

CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent tous les comptes de l'Ordre et des Sections régionales.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Mobilier et agencement	10 % et 20 %
Équipement informatique	25 %
Logiciels et progiciels	20 %
Documentation des processus	20 %

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

En raison de l'échéance prochaine des instruments financiers, à savoir l'encaisse, les placements temporaires, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les taxes de vente à payer, l'Ordre a utilisé comme hypothèse que la valeur comptable de chaque élément est comparable à sa juste valeur.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les cotisations provenant des membres et des candidat(e)s sont portées aux résultats sur une base d'exercice. Les cotisations perçues pour une période subséquente sont présentées au bilan à titre de produits reportés.

Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les charges connexes sont engagées.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Le fonctionnement de l'Ordre dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'argent en caisse, les soldes en banque et les placements temporaires ayant des échéances inférieures ou égales à trois mois.

3. Placements temporaires

	2004	2003
Acceptations bancaires, entre 2,08 % et 2,27 %, échéant entre le 30 avril et le 1er décembre 2004 (valeur marchande 2004 : 3 487 852 $; 2003 : 3 510 388 $)	3 485 249 $	3 513 204 $
Dépôts à terme	4 318	11 318
	3 489 567 $	3 524 522 $

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2004 Net	2003 Net
Mobilier et agencement	737 151 $	504 823 $	232 328 $	268 066 $
Équipement informatique	489 638	436 004	53 634	60 146
Logiciels et progiciels	1 625 433	1 169 571	455 862	509 506
Documentation des processus	160 091	160 091	-	42 852
	3 012 313 $	2 270 489 $	741 824 $	880 570 $

L'amortissement de l'exercice est de 403 253 $ (254 161 $ en 2003) et inclut la radiation du solde de la documentation des processus.

5. Produits reportés

	2004	2003
Cotisations perçues d'avance	3 574 893 $	3 344 467 $
Autres revenus perçus d'avance	65 950	70 635
	3 640 843 $	3 415 102 $

6. Engagement

L'Ordre s'est engagé, en vertu d'un bail en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010, à verser une somme de 765 296 $ pour ses locaux. Les paiements minimums futurs exigibles annuellement en vertu du contrat de location pour le loyer de base pour les cinq prochains exercices s'élèvent comme suit :

2005	105 001 $	2007	113 078 $	2009	115 097 $
2006	107 020 $	2008	113 078 $		

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Renseignements complémentaires consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

Produits	2004	2003
Formation et qualité		
Examen d'admission	231 264 $	278 696 $
Programme de leadership stratégique CMA	1 440 327	1 637 035
Programmes exécutifs	642 994	560 355
Droits divers	35 215	36 375
Soutien aux membres en cabinet	4 941	5 525
Formation continue	53 943	15 920
	2 408 684 $	2 533 906 $
Affaires publiques et marketing		
Événements	96 263 $	105 077 $
Publications	37 934	30 576
Services reliés à l'emploi	142 273	132 000
Services aux membres	9 495	-
	285 965 $	267 653 $
Administration générale		
Cotisation des candidats à la profession	328 285 $	352 830 $
Cotisation des membres	3 225 105	2 974 813
Intérêts sur placements	58 903	43 881
Autres revenus	47 119	53 412
	3 659 412 $	3 424 936 $

Charges	2004	2003
Formation et qualité		
Examen d'admission	46 402 $	201 888 $
Programme de leadership stratégique de CMA	631 450	1 021 855
Programmes exécutifs	508 817	586 626
Recrutement	193 958	173 593
Ressources humaines	643 772	531 168
Soutien aux membres en cabinet	6 208	2 902
Formation continue	47 947	23 978
Autres frais d'exploitation	30 511	31 374
	2 109 065 $	2 573 384 $
Affaires publiques et marketing		
Événements	190 600 $	176 740 $
Publicité et promotion	142 065	85 376
Publications	71 932	69 374
Services aux membres	8 402	1 313
Services reliés à l'emploi	18 026	5 539
Ressources humaines	404 737	364 307
Autres frais d'exploitation	3 938	6 068
	839 700 $	708 717 $
Contributions à des organismes affiliés		
Quote-part à la Société des comptables en management du Canada	1 171 100 $	1 057 458 $
Quote-part au Conseil interprofessionnel du Québec	17 767	15 797
Quote-part à La Professionnelle (recouvrement)	-	(72)
Quote-part à l'Office des professions du Québec	7 610	5 689
	1 196 477 $	1 078 872 $
Administration générale		
Dossiers personnalisés	14 322 $	15 455 $
Loyer et entretien des locaux	241 840	228 054
Téléphone	16 347	20 649
Fournitures de bureau	70 794	68 710
Centre informatique	96 654	86 774
Direction générale	53 016	45 660
Honoraires professionnels	94 807	77 737
Ressources humaines	714 177	706 825
Amortissement des immobilisations	403 254	254 161
Autres dépenses d'administration	130 380	111 413
	1 835 591 $	1 615 438 $

Notes to Consolidated Financial Statements
March 31, 2004

1. Status and Nature of Activities

The Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) is a professional order with a reserved title whose principal function is the protection of the public. As such, it is responsible for issuing permits to practice to candidates who meet the necessary conditions, maintaining the roll of members, surveillance of the practice of the profession and detecting illegal practice. It is affiliated with The Society of Management Accountants of Canada (SMAC). These financial statements report the activities of the Order and its Regional Sections.

The Order is incorporated as a not-for-profit organization under the Professional Code and is considered as such under the *Income Tax Act*.

2. Significant Accounting Policies

CONSOLIDATED BASIS

The consolidated financial statements include all the accounts of the Order and those of its Regional Sections.

CAPITAL ASSETS

Capital assets are recorded at cost. Amortization is provided on a straight-line basis using the following annual rates:

Furniture and fixtures	10% and 20%
Computer equipment	25%
Software	20%
Processes documentation	20%

FAIR VALUE OF FINANCIAL STATEMENTS

Due to the short-term maturities of the following financial instruments: cash, short-term investments, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities and sales taxes payable, the Order has assumed that the carrying amount of each item of this category approximates fair value.

REVENUE RECOGNITION

Membership and candidate dues are recognized as revenue on an accrual basis. Dues collected for a subsequent period are shown as deferred revenue on the balance sheet. Other revenues are recognized when the related charges are incurred.

DONATED SERVICES

The work of the Order is dependent on the voluntary service of many members. Due to the difficulty in determining the fair value of donated services, these are not stated in the financial statements.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash and cash equivalents consist of cash on hand, bank balances and short-term investments with maturities of three months or less.

3. Short-Term Investments

	2004	2003
Banker's acceptances, between 2.08% and 2.27%, maturing between April 30th and December 1st, 2004 (market value 2004: $3,487,852; 2003: $3,510,388)	$ 3,485,249	$ 3,513,204
Term deposits	4,318	11,318
	$ 3,489,567	$ 3,524,522

4. Capital Assets

	Cost	Accumulated Amortization	2004 Net	2003 Net
Furniture and fixtures	$ 737,151	$ 504,823	$ 232,328	$ 268,066
Computer equipment	489,638	436,004	53,634	60,146
Software	1,625,433	1,169,571	455,862	509,506
Processes documentation	160,091	160,091	-	42,852
	$ 3,012,313	$ 2,270,489	$ 741,824	$ 880,570

The amortization expense for the year is $403,253 ($254,161 in 2003) and includes the write-off of the processes documentation balance.

5. Deferred Revenue

	2004	2003
Dues received in advance	$ 3,574,893	$ 3,344,467
Other revenues received in advance	65,950	70,635
	$ 3,640,843	$ 3,415,102

6. Commitment

The Order entered into an operating lease agreement for office space until December 31, 2010 totalling $765,296. The minimum annual base lease payments under this lease in the next five years are as follow:

2005	$105,001	2007	$113,078	2009	$115,097
2006	$107,020	2008	$113,078		

7. Comparative Figures

Certain of the comparative figures have been reclassified to conform with the current year's presentation.

Consolidated Supplementary Information
For the year ended March 31, 2004

Revenues	2004	2003
Education and Quality		
Entrance Examination	$ 231,264	$ 278,696
CMA Strategic Leadership Program	1,440,327	1,637,035
Executive Programs	642,994	560,355
Other fees	35,215	36,375
Support to members in private practice	4,941	5,525
Professional development	53,943	15,920
	$ 2,408,684	$ 2,533,906
Public Affairs and Marketing		
Events	$ 96,263	$ 105,077
Publications	37,934	30,576
Employment – related services	142,273	132,000
Members – related services	9,495	-
	$ 285,965	$ 267,653
General Administration		
Candidate dues	$ 328,285	$ 352,830
Membership dues	3,225,105	2,974,813
Investment income	58,903	43,881
Other	47,119	53,412
	$ 3,659,412	$ 3,424,936

Expenses	2004	2003
Education and Quality		
Entrance Examination	$ 46,402	$ 201,888
CMA Strategic Leadership Program	631,450	1,021,855
Executive Programs	508,817	586,626
Recruitment	193,958	173,593
Human resources	643,772	531,168
Support to members in private practice	6,208	2,902
Professional development	47,947	23,978
Other operating expenses	30,511	31,374
	$ 2,109,065	$ 2,573,384
Public Affairs and Marketing		
Events	$ 190,600	$ 176,740
Publicity and promotion	142,065	85,376
Publications	71,932	69,374
Services to members	8,402	1,313
Employment – related services	18,026	5,539
Human resources	404,737	364,307
Other operating expenses	3,938	6,068
	$ 839,700	$ 708,717
Contributions to Affiliated Organizations		
Fees to The Society of Management Accountants of Canada	$ 1,171,100	$ 1,057,458
Fees to the Québec Inter-professional Council	17,767	15,797
Fees to La Professionnelle (recovery)	-	(72)
Fees to the Office des professions du Québec	7,610	5,689
	$ 1,196,477	$ 1,078,872
General Administration		
Personalized dossier	$ 14,322	$ 15,455
Rent and maintenance	241,840	228,054
Telephone	16,347	20,649
Offices supplies and equipment	70,794	68,710
Computer costs	96,654	86,774
Head office administration	53,016	45,660
Professional fees	94,807	77,737
Human resources	714,177	706,825
Amortization of capital assets	403,254	254,161
Other office expenses	130,380	111,413
	$ 1,835,591	$ 1,615,438

Auditors' Report

To the members of the Ordre des comptables en management accrédités du Québec

We have audited the consolidated statement of financial position of the Ordre des comptables en management accrédités du Québec as at March 31, 2004 and the consolidated statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Order's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Order as at March 31, 2004 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

(signed) BDO Dunwoody LLP

Chartered Accountants

Montréal, Québec

April 19, 2004

Consolidated Statement of Financial Position

As at March 31, 2004

Assets	2004	2003
Current		
Cash	$ 931,871	$ 432,124
Short-term investments, at cost (Note 3)	3,489,567	3,524,522
Accounts receivable	318,474	192,663
Inventory, at cost	84,015	94,443
Prepaid expenses	223,504	489,241
	5,047,431	4,732,993
Capital assets (Note 4)	741,824	880,570
	$ 5,789,255	$ 5,613,563
Liabilities and Net Assets		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 726,129	$ 932,320
Sales taxes payable	456,521	412,474
Deferred revenue (Note 5)	3,640,843	3,415,102
	4,823,493	4,759,896
Net assets		
Net assets invested in capital assets	741,824	880,570
Unrestricted net assets	223,938	(26,903)
	965,762	853,667
	$ 5,789,255	$ 5,613,563

Consolidated Statement of Changes in Net Assets

For the year ended March 31, 2004

Net assets	Invested in Capital Assets	Unrestricted	2004 Total	2003 Total
Balance, beginning of year	$ 880,570	$ (26,903)	$ 853,667	$ 815,956
(Deficiency) excess ofrevenues over expenses	(403,253)	515,348	112,095	37,711
Investment in capital assets	264,507	(264,507)	-	-
Balance, end of year	$ 741,824	$ 223,938	$ 965,762	$ 853,667

Consolidated Statement of Operations

For the year ended March 31, 2004

Revenues	2004	2003
Education and quality	$ 2,408,684	$ 2,533,906
Public protection	18,873	24,557
Public affairs and marketing	285,965	267,653
General administration	3,659,412	3,424,936
	6,372,934	6,251,052
Expenses		
Education and quality	2,109,065	2,573,384
Public protection	95,141	130,582
Public affairs and marketing	839,700	708,717
Committees	184,865	106,348
Contributions to affiliated organizations	1,196,477	1,078,872
General administration (Note 4)	1,835,591	1,615,438
	6,260,839	6,213,341
Excess of revenues over expenses	$ 112,095	$ 37,711

Consolidated Statement of Cash Flows

For the year ended March 31, 2004

	2004	2003
Cash flows from operating activities		
Cash receipts from members, candidates and others	$ 6,413,961	$ 6,863,212
Cash paid to suppliers and employees	(5,743,565)	(6,070,250)
Interest received	23,908	11,595
	694,304	804,557
Cash flows from investing activities		
Purchase of short-term investments	(3,968,208)	(2,396,029)
Proceeds on disposal of short-term investments	3,028,449	2,167,323
Purchase of capital assets	(264,507)	(281,763)
	(1,204,266)	(510,469)
(Decrease) increase in cash and cash equivalents	(509,962)	294,088
Cash and cash equivalents, beginning of year	2,193,106	1,899,018
Cash and cash equivalents, end of year	$ 1,683,144	$ 2,193,106
Represented by:		
Cash	$ 931,871	$ 432,124
Short-term investments	751,273	1,760,982
	$ 1,683,144	$ 2,193,106

On behalf of the Bureau

Daniel Zbacnik, FCMA
President

Michel Verreault, CMA
Treasurer

Bureau and committees

Bureau 2003-2004

Administrative Committee
Daniel Zbacnik, FCMA
President of the Bureau
François Renauld, CMA
President-Executive Director and Secretary
Josée De La Durantaye, FCMA
Vice President
Michel Verreault, CMA
Treasurer
Sylvie Raymond, CMA
Elected Director
André Bigué
Director appointed by the Office des professions du Québec

Other directors
Martin Bourret, CMA
Patrick R. Cloutier, CMA
Jacques Côté, FCMA
Joanne Couture, CMA
Robert Demers, CMA
Dominique Derome, CMA
Francine Fontaine, CMA
Jean Gagnon, CMA
Natalie Gagnon, CMA
René Garneau, FCMA
Marie-Andrée Giroux, CMA
François Lachambre, CMA
Luc Laurendeau, CMA
Michel Milot, FCMA
Gilles Noël, CMA
Yves Pelletier, CMA

Directors appointed by the Office des professions du Québec
Jean-Louis Leblond
Marie-Andrée Pilon
Marie-Paule Talbot-Biron

Chapter and regional council presidents

Central Québec
Martin Guay, CMA
Eastern Québec
Jean Paradis, CMA
Eastern Townships
Kathleen Hamel, CMA
Montréal
François Lachambre, CMA
Outaouais
François Villeneuve, CMA
Québec
Laurent O'Brien, CMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Stéphane Julien, CMA

Liaison committee with regional chapters/councils

Central Québec
René Garneau, FCMA
Eastern Québec
Luc Laurendeau, CMA
Eastern Townships
Patrick R. Cloutier, CMA
Montréal
Josée De La Durantaye, FCMA
Outaouais
Jacques Côté, FCMA
Québec
Michel Verreault, CMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Martin Bourret, CMA

Standing committees and task forces

Coordination Committee of Elections to the Bureau
Daniel Zbacnik, FCMA
President
François Renauld, CMA
Secretary

Discipline Committee
Mtre. Pierre Linteau
Chairperson
Mtre. Sylvie Lavallée
Secretary
Claude Gaffiero, FCMA
Marielle Hébert, FCMA
Gérald Houle, CMA
Jacques Lévesque, FCMA

Education and Accreditation Committee
Mario Côté, CMA
Chairperson
Jean-François Henri, CMA
Vice Chairperson
François Le May, CMA
Secretary
Chapter/council representatives
Suzanne Dell, CMA
Annette Dupré, CMA
Martin Guay, CMA
Isabelle Nadeau, CMA
Myriam Parent, CMA
Serge Poulin, CMA
University representatives
Fodil Adjaoud, CMA
Hélène Bergeron
Michel Blanchette, FCMA
Lynn de Grace
Donald Drury, CMA
Francine Gélinas
Rachid Khali, CMA
Claude Laurin, CMA
Isabelle Lemay
Ronald Plante
Robert Schenk, CMA

Education Committee
Members of the Order:
Michel Blanchette, FCMA
Chairperson
Claude Laurin, CMA
Members appointed by the Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec:
Mario Côté, CMA
Lynn de Grace
Member appointed by the Minister of Education :
Claude Rompré

Review Committee
Maryse Beaudin-Charbonneau, FCMA
Jacques Côté, FCMA
Louiselle Paquin, FCMA
Marie-Andrée Pilon
Appointed director
Marie-Paule Talbot-Biron
Appointed director
Mtre. Sylvie Lavallée
Secretary

Resources Committee
Dominique Derome, CMA
Chairperson
Luc Laurendeau, CMA
Vice Chairperson
Michel Verreault, CMA
Treasurer
Jean-François Lasnier, CMA
Secretary
Robert Demers, CMA
Francine Fontaine, CMA

Professional Inspection Committee
Martin Taillon, CMA
Chairperson
Tony Waked, CMA
Vice Chairperson
Roch Gilbert
Secretary
Guy Bérard, CMA
Réjean Champagne, CMA
Céline Dallaire, CMA
Annick Gariépy, CMA
Yves A. Ménard, CMA
Jacques Rioux, CMA

Fellows' Council
Marielle Hébert, FCMA
Chairperson
Jean-Marie Bérubé, FCMA
Vice Chairperson
François Renauld, CMA
Secretary
Laurent-André Bergeron, FCMA

Fellows' Selection Committee
Marielle Hébert, FCMA
President
François Renauld, CMA
Secretary
Magella Boutin, FCMA
Josée De La Durantaye, FCMA
Yvan Duchesne, FCMA
Gérald Janneteau, FCMA

Steering Committee of the CMA Observatory of Management Accounting Practices
Pierre-Jean Dion, FCMA
Chairperson
Jeanne Dubé
Secretary
Yvan Duchesne, FCMA
Jacques Fortin, CMA
Benoît Gowigati, CMA
Pia Hane, CMA
Marie-Josée Ledoux, CMA
François Le May, CMA
Michel Milot, FCMA
François Renauld, CMA
Jacques Rioux, CMA
Claire Senneville, CMA
Daniel Zbacnik, FCMA

Task Force on the Reengineering of the Accounting Profession
Daniel Zbacnik, FCMA
Chairperson
André Bigué
Appointed director
Jacques Côté, FCMA
Josée De La Durantaye, FCMA
Yvan Duchesne, FCMA
Alphonse M. Galluccio, FCMA
René Garneau, FCMA
Louiselle Paquin, FCMA
Sylvie Raymond, CMA
François Renauld, CMA
Michael Tinkler, FCMA
Michel Verreault, CMA

2003 CMA Gala of Appreciation Judges' Panel
Jacques Côté, FCMA
Josée De La Durantaye, FCMA
Dominique Derome, CMA

Syndic
Gilles Cossette, CMA
Syndic
Luc Godin, CMA
Assistant Syndic

Members on the national and interprofessional committees

Representative on the Board of Directors of The Society of Management Accountants of Canada
Daniel Zbacnik, FCMA

Other representatives
Michael dos Santos, FCMA
Alphonse M. Galluccio, FCMA
Andrée Perreault, FCMA
Michael Tinkler, FCMA

Representatives on the National Certification Board of the Society of Management Accountants of Canada
René Garneau, FCMA
Alexander Mersereau, CMA

Representative on the Québec Interprofessional Council
François Renauld, CMA

Administrative staff

François Renauld, CMA
President-Executive Director
Jeanne Dubé
Director, Public Affairs and Marketing
Jean-François Lasnier, CMA
Director, Administrative Services
François Le May, CMA
Director, Education and Quality
Brigitte Achard
Coordinator, Executive Program and Professional Development
Lucie Bélanger
Secretary, Admission and Quality
Josée Blanchard, CMA
Coordinator, Accounting
Ginette Bourbonnais
Coordinator, Texts and Production
Caroline Brassard
Administrative Assistant, Education Programs
Marie-Odile Bruneau (until June 11, 2003)
Counselor, Customer Services
Michèle Dagenais
Counselor, Student Affairs
Chantal Ferland
Executive Secretary, Administrative Services
Mélissa Forget (until June 15, 2003)
Administrative Assistant, Education Programs
Julie Gauthier
Coordinator, Student Affairs
Roch Gilbert
Coordinator, Admission and Quality
Marie-Cécile Hassler
Executive Secretary, Education and Quality
Ariane Jacques (from July 28, 2003)
Administrative Assistant, Education Programs
Hélène Larouche
Counselor, User Support
Christiane Martinez
Secretary to the Executive Office
Carole Pearson (from June 23, 2003)
Counselor, Customer Services
Lucie Perron (until March 12, 2004)
Secretary-receptionist
Isabelle Plouffe
Coordinator, Information Technologies
Lisa Proulx (from March 17, 2004)
Secretary-receptionist
Steven Rivest (until February 10, 2004)
Coordinator, Marketing and Business Development
Nathalie Roberge
Coordinator, Media and Events
Caroline Saindon
Coordinator, Education Programs
Sophie Secours
Accounting Clerk
Claudine Serra
Counselor, Professional Development
Marise Tanguay
Reception and Office Services Clerk
Odette Villeneuve
Executive Secretary, Public Affairs and Marketing

Members' roll and other information

Members

L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec had 6,069 members as at March 31, 2004, representing an increase of 374 (6.6%) members since the beginning of the year. The increase in members is explained as follows:

	2003-2004		2002-2003	
Members at the Beginning of the Year		5,695		5,375
Registrations on the Members' Roll				
New permits	437		385	
Members from outside of Québec	3		6	
Reinstatements of members	6	446	8	399
Struck from the Members' Roll				
Deaths	(5)		(2)	
Resignations	(31)		(41)	
Non payment of annual dues	(26)		(26)	
Transfers outside of Québec	(10)	(72)	(10)	(79)
Members at the End of the Year		6,069*		5,695

Candidates to the CMA profession

As at March 31, 2004 a total of 1,855 candidates to the CMA profession were registered with the Order, representing a net decrease of 96 (4.9%) over the beginning of the year. The variation in candidates is explained as follows:

	2003-2004		2002-2003	
Candidates at the Beginning of the Year		1,951		2,046
Registrations on the Candidates' Roll				
Recruiting of new candidates	456		419	
Reinstatements of candidates	22		19	
Candidates from outside of Québec	7	485	4	442
Struck from the Candidates' Roll				
Admissions as CMA members	(437)		(385)	
Resignations	(40)		(41)	
Non payment of annual dues	(94)		(101)	
Transfers outside of Québec	(10)	(581)	(10)	(537)
Candidates at the end of the year		1,855		1,951

Distribution of members by region	2003-2004		2002-2003	
	Percentage	Number	Percentage	Number
	%		%	
Québec (Québec City, Gaspé, North Shore, Lower Saint Lawrence, New Québec)	17.2	1,043	17.3	985
Central Québec	5.8	351	5.8	328
Eastern Townships	3.4	204	3.3	190
Montréal (Montréal, North West)	61.7	3,744	61.7	3,512
Outaouais	4.9	301	4.8	275
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2.8	168	2.8	160
Outside of the province	4.2	258	4.3	245
Total members	100.0	6,069	100.0	5,695

Annual dues for the year ending March 31, 2004	
Regular member	$630
Member in particular situation (teacher, full-time student, affected by a serious disease, on family leave, unemployed)	$315
Member residing outside of Canada	$570
Member in public practice	$730
Retired member	$125
Candidate student	$125
Candidate acquiring practical experience	$315
Senior candidate	$475

Dues were payable on February 1, 2003

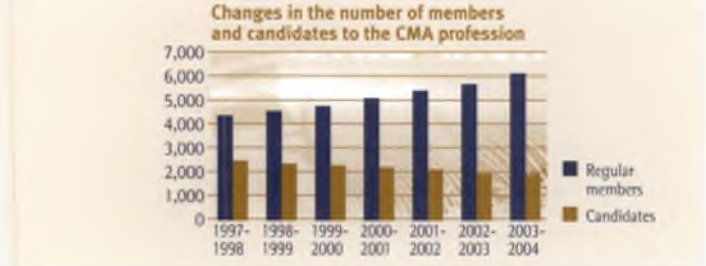

* Total membership as of March 31, 2004 includes 11 temporary permits granted under Section 37 of the "*Charte de la langue française*", whereas total members as of March 31, 2003 included 9. Total membership also includes 5 restrictive permits granted under Section 40 of the "*Charte de la langue française*", representing 1 more than as of March 31, 2003.

Review Committee

The Review Committee is assigned to review the Syndic's decision not to file a complaint, upon request by any person having asked the Syndic to conduct an enquiry. The Committee is composed of Maryse Beaudin-Charbonneau, FCMA, Jacques Côté, FCMA, Louiselle Paquin, FCMA, Marie-Andrée Pilon and Marie-Paule Talbot-Biron, appointed directors. Mtre. Sylvie Lavallée acts as Committee Secretary.

During fiscal 2003-2004, the Committee received an application for review. After reviewing the entire file and evidence, the Committee was of the opinion that there were no grounds for filing a complaint before the Order's Discipline Committee.

Sylvie Lavallée, Lawyer

Committee Secretary

Discipline Committee

The Discipline Committee handles all complaints brought against individuals for violations of the provisions of the *Professional Code* and the rules and regulations of the Order while they were members. The Committee is presided by Mtre. Pierre Linteau, who succeeded Mtre. Carole Marsot on December 3, 2003. Also part of the Committee are Claude Gaffiero, FCMA, Marielle Hébert, FCMA, Jacques Lévesque, FCMA, and Gérald Houle, CMA. Mtre. Sylvie Lavallée acts as the Committee's Secretary.

During fiscal 2003-2004, the Discipline Committee struck a member from the Roll of the Order for a one-year period, for each of the six charges he was found guilty of during the previous fiscal year, specifically for having personally or through his corporation borrowed money from several clients for his personal financial needs or those of his corporation. The penalty will be applied concurrently and is enforceable at the time of the reinstatement of the respondent on the Roll of the Order. The Committee also charged the respondent for fees and issued an order prohibiting access to, circulation and publication of certain pieces of evidence. The decision had been appealed before the Professions Tribunal.

The Committee also rejected an appeal to stop proceedings against a respondent subject to a complaint filed during the previous fiscal year accusing him of lacking integrity by participating in a scheme to deprive creditors of a sum of money and having, personally or through a company he controlled, unduly allotted or had paid to himself sums of money from amounts invested by creditors. The decision had been appealed before the Professions Tribunal.

The Committee heard a complaint submitted in the previous year charging a respondent with having failed to subscribe to professional liability insurance and having failed to inform the Order that he was working in public practice. The respondent was found guilty of two offences and the Committee fined him $600 and sent him a reprimand.

Finally, the Committee heard a complaint submitted during fiscal 2001-2002 that charged a respondent with lacking diligence in the preparation and presentation of the financial statements of his client and failing to comply with generally accepted standards and data acquired from current accounting science, in particular by not respecting generally accepted accounting principles. The Committee found the respondent guilty of the offence, fined him $1,500 and ordered him to pay a portion of the expenses. The Committee recommended that the Bureau of the Order require the respondent to be subject to supervision for a period lasting one year or covering 6 files.

There are no complaints pending at this time.

Pierre Linteau, Lawyer

Committee Chair

Professional Inspection Committee

Under the *Professional Code*, the mission of the Professional Inspection Committee is to supervise the practice of the profession by inspecting the records, books, registers and facilities of CMA members. The Annual General Surveillance Program is intended to maintain high standards for the profession and ensure that CMA members offer services of the highest quality to the public. To carry out its mission, the Committee is formed by a team of inspectors that has been relatively stable in recent years. However, a new inspector was added to the team during the year, changing the number of inspectors from seven to eight.

During fiscal 2003-2004, 39 members who declared that they are in public practice were contacted to confirm inspection visits. Of these, 23 CMA members were visited by an inspector from the Order.

More specifically, the Order's inspectors met 11 members in the Montréal Chapter during 2003-2004, 3 in the Outaouais, 3 in the Eastern Townships, 3 in the Saguenay, 1 in the Québec Chapter, 1 in Central Québec et 1 in Eastern Québec. The Order was careful to select the inspected members on the basis of a regional breakdown and type of work, in order to be representative of the whole profession.

The Order also applied other selection criteria, giving precedence to self-employed members in public practice, members who have no affiliation with other accounting groups and have never been subject to professional inspection and members who have been in public practice for a little over a year.

The inspectors met with members in public practice both full time and part time. Once again, the comments of the inspected members were positive, confirming the constructive and proactive approach used by the Order. The inspected members were very open to the recommendations, suggestions and advice offered by the Order's inspectors and willingly acknowledged that this procedure can only improve their practice.

Of the 23 inspection visits performed during 2003-2004, 19 took place as part of the Five-Year Plan of Surveillance developed by the Order in 1995-1996. This plan seeks to ensure that all CMA members are inspected once every five years. Eight of the members inspected five years ago passed their second visit, demonstrating that they had maintained or even improved their level of competence. This result is especially significant because the Order is more demanding on its second inspection, particularly in terms of preparation and record-keeping standards. Essentially, the Committee expects that any shortcomings observed during the first visit will have been corrected and that members will have kept their skills up to date.

In the framework of activities to support and improve the skills of members, the Order held a daylong workshop on record keeping and preparing financial statements in Montréal in November 2003. This activity is regularly updated to meet the needs of CMAs in public practice. During fiscal 2003-2004, the inspectors also responded to questions from 11 members who contacted the Order's information service for matters relating to public practice.

As part of the process to continually improve inspection tools and member support, the Committee kept abreast of all opportunities to enhance its practices. Thus, it revised the Handbook for Members in Public Practice and participated in the creation of an area on the Order's Web site designed exclusively for members in public practice and CMA members interested in starting their own practice.

Martin Taillon, CMA

Committee Chair

Syndic

During 2003-2004, the Office of the Syndic dealt with 24 cases. These cases can be categorized as follows:

Complaints received by the Syndic against members involving professional fees and the Code of Ethics

	2003-2004	2002-2003
▪ Cases carried over from last year	5	6
▪ New cases	19	12
Total cases received	24	18
▪ Complaints brought to the Discipline Committee	-	3
▪ Cases resolved	11	10
▪ Cases brought forward to next year	13	5
Total cases considered	24	18

For several years, we have noticed that the number of new complaints increased at just about the same rate as the Order's membership. Last year, a more marked increase in the number of complaints had been noticed, due to the fact that two members were subject to multiple complaints.

Among the cases resolved in 2003-2004, six that involved fees and work invoiced were the subject of a conciliation agreement between the parties concerned. Besides issues of fees, which are generally solved through conciliation, the grounds for complaint involved several ethical aspects, including the quality of the professional work done, professional behavior and the obligations for integrity, autonomy and professional secrecy.

No special trend was observed with respect to the grounds for complaints, although several cases involved blatant violations of the CMA *Code of Ethics*. Two cases are currently being appealed by respondents before the Professions Tribunal. The Syndic will follow up further developments in these cases.

In addition to the cases categorized above, the Office of the Syndic received requests for information about the *Code of Ethics*, advertising and the professional practice of CMA members.

Since I am leaving my position at the Syndic of the Order, I would like to take this opportunity to sincerely thank the Bureau of the Order and all my colleagues for the confidence they have shown me through the years. Finally, I would like to express my gratitude to the staff of the Order and the assistant Syndic for their dedicated assistance in the exercise of my duties.

Gilles Cossette, CMA

Syndic

Committee Reports

Education Committee

The Education Committee is an advisory committee created under the provisions of the *Professional Code* and assigned to examine, while respecting the respective and complementary competencies of the Order, the universities and the Minister of Education, certain issues related to the quality of the education of certified management accountants. The quality of education means suitability of training to the professional skills required to practice the profession of certified management accountant.

The Committee began its work three years ago. In order to carry out its mandate in a systematic and effective manner, the Committee developed and adopted a work plan with a horizon of approximately five years.

After providing an overview of the CMA education and accreditation processes and identifying the various paths leading to the profession, the plan presents the framework and methodology the Committee intends to adopt. The document also defines certain priorities, as well as a schedule.

In 2003-2004, the Education Committee held two meetings, allowing it to continue the CMA Entrance Examination review activities begun in the previous year.

After confirming the methodology selected to evaluate this important component of the CMA education and accreditation process, the Committee reviewed the wealth of information collected both internally and from other professional organizations.

An analysis of the information helped the Committee focus its activities on the following four major areas: the Examination syllabus, its structure, design and finally, its correction.

Following the pre-arranged work schedule and distribution of the tasks, the Committee succeeded fairly quickly in making certain findings that helped it identify various options for improvement.

At its final meeting of the year, the Committee began to draft its report on this matter, which is still underway. The first version is to be submitted to the Committee at its next meeting, so that it can put the finishing touches and base its final recommendations on it. The final report on the CMA Entrance Examination should be submitted to the Bureau sometime in the fall of this year.

Next year, the Committee would ideally like to tackle the fourth component of the CMA education and accreditation process: the practical work experience. If possible, the Committee will also begin a review of various alternative paths leading to the CMA designation.

Of course, the Committee also intends to consider any potential questions about the quality of the education received by certified management accountants, given their area of expertise.

Michel Blanchette, FCMA

Committee Chair

- Creation and start of activities of the Quality Committee composed of the Order's permanent staff members. The main role of this committee is to identify and collaborate in the implementation of all initiatives targeting continuous improvement within the Order, whether for business processes or operations.
- Adoption of an amended version that clarifies and updates the investment policy in force since March 1994.
- Approval of the 2004 Personalized Dossier, in its French and English versions.
- Appointment of six scrutineers for the elections of the Bureau of the Order for 2004-2005, as provided in section 74 of the *Professional Code* and the regulations of the Order.
- Renewal of the 2003-2006 three-year strategic development plan for the Order.
- Adoption of a three-year budget for 2004-2007.
- Adoption of the objectives of the balanced scorecard for 2004-2005.
- Adoption of the budget forecasts for 2004-2005, including a target budget surplus of $60,000.
- Adoption of a capital budget of $212,000 for 2004-2005.

Relations with CMA Canada

- Positions taken on certain points on the agenda of the three meetings of the Board of Directors of CMA Canada and the National Certification Board.
- Participation in a task force on the revision of the CMA Canada financing formula.
- Participation in various national task forces on management of the CMA brand, in an effort to implement a strategy for CMA Canada and its provincial partners, as well as in the activities of the National Brand Council, of which the Order is a member.
- Participation in work to develop a national plan for quality membership growth.
- Adoption of a position on a CMA Canada initiative targeting the unification of the profession across Canada.
- Review of the national grant given to the Order to provide bilingual services to its members.
- Participation in the work and orientation of the CMA International Centre for Studies of Business Processes at the HEC Montréal.
- Communication of various recommendations and positions on the following issues:
  - CMA Canada's accreditation process for university accounting programs;
  - candidacies for the Board of Directors and Nomination Committee of CMA Canada;
  - National Certification Board;
  - impact of the fees charged by CMA Canada in the context of user-pay programs.
- Various representations related to the following questions:
  - action plans of various university partners wishing to obtain or maintain CMA Canada accreditation for their university programs;
  - replacement of the President and CEO of CMA Canada;
  - CMA Canada's 2003-2004 financial plan.

François Renauld, CMA

President-Executive Director and Secretary

Jean-Pierre Gilardeau, president of Alcoa Canada Primary Metals, presiding over the 2004 CMA Graduation Ceremony.

Access to the Profession

- Awarding of 437 new CMA permits.
- Striking of 62 persons from the Members Roll for death, resignation or non-payment of their 2003-2004 dues.
- Adoption of various resolutions affecting the Members Roll and changes of status (reinstatement of 5 members, transfers, retirement, etc.).
- Approval of the results of candidates registered for the June 2003 National Entrance Examination.
- Approval and implementation of various university partner action plans designed to obtain or maintain accreditation of their program by CMA Canada. These action plans for 2003 and 2004 concerned the following institutions: Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec à Chicoutimi and the John Molson School of Business of Concordia University.
- Approval of a draft amendment of the *Regulation respecting the diplomas issued by designated teaching establishments which give access to permits or specialist's certificates of professional orders.* This draft followed up the report of the Education Committee in March 2003 entitled "Assessment of undergraduate training giving access to the CMA permit," as well as a draft amendment submitted to the Office des professions on May 12,1999, still unanswered.
- Renewal for a three-year period of the operating agreement of June 1, 2000 concerning the memorandum of understanding signed on November 30, 1999 between the Université de Sherbrooke and the Order on offering the CMA Strategic Leadership Program as part of this institution's master's of business administration program. At the end of the period, the Order will decide on the relevance of maintaining the terms specified in the operating agreement and, where necessary, on changes to the memorandum of understanding.
- Receipt of a partnership request from the Université du Québec à Trois-Rivières concerning the eventual offering of the CMA Strategic Leadership Progam as part of its MBA Program.

Administrative Affairs

- Election of the president of the Bureau and members of the Administrative Committee and appointments to various statutory committees of the Order.
- Appointment of the bankers of the Order for 2003-2004.
- Approval of the annual dues for members ($640) and students ($125) and determination of the deadline (February 1, 2004) for the payment of 2004-2005 dues.
- Adoption of a revised budget for 2003-2004 projecting an operating surplus in the order of $132,500 and approval of a revised capital budget of $266,000 for 2003-2004.
- Approval of a 50% reduction in annual dues, under the policy to reduce the dues of specific categories of members. Reductions were granted to 176 members during 2003-2004.
- Approval and implementation of a major strategic renewal project called "Cap sur 2010."
- Adoption of an action plan concerning the optimization of regional chapter/council operations and following up the exhaustive review in which regional bodies, officers and permanent staff were involved.
- Revision of the fees associated with the CMA Strategic Leadership Program (SLP), by which an increase limited to 2% over last year is applied in 2003-2004.

- Continuation of the "CMA, I've got you under my skin" advertising campaign for the student market for a final year and development of a new student marketing visual for 2004-2005.
- Addition of several new items in the CMA Executive Programs promotional plan.
- Implementation of a strategy to make Fellows more visible in order to increase their influence as ambassadors of the CMA profession.
- Participation in the Board of Governors of the Mouvement québécois de la qualité and the jury of the 2003 Grands Prix québécois de la qualité.
- Presentation of 9 merit scholarships worth $1,000 each as part of the provincial undergraduate scholarship program and a $3,000 merit scholarship for graduate studies to Danièle Rivest, student of the Université du Québec à Montréal.
- Agreement signed with the Mouvement québécois de la qualité, Quebec Department of Economic and Regional Development and the Montreal Division of Emploi-Québec regarding the on-line directory of management consultants.
- Choice of Jean-Pierre Gilardeau, President of Alcoa Canada Primary Metals, as Honorary President of the 2004 CMA Graduation Ceremony.
- Organization of the Order's major annual events: the CMA Graduation Ceremony, Annual General Meeting and Gala of Appreciation and the annual dinner of the Fellows' Council.
- Participation of the Order, represented by Josée De La Durantaye, FCMA, in the advisory committee for the E-business Division of Revenu Québec.
- Participation in the organization or hosting of various activities to increase visibility:
  - Lecture by the CMA International Chair at HEC Montréal on the analysis of Internet sites (April 29, 2003);
  - HEC Montréal Prix Relève d'excellence award ceremony (October 21, 2003);
  - "2003 Vision Management" symposium by the Order's Québec City Chapter (October 22, 2003);
  - Commerce Games banquet – Université de Sherbrooke (November 1, 2003);
  - Inauguration of the "Ars Natura" project at the Square-Victoria metro station (March 11, 2004).
- Participation by Order representatives in various events:
  - Congress of the Canadian Society of Association Executives in Victoria, October 2 to 4, 2003;
  - Annual graduation ceremony of the Society of Management Accountants of Ontario, October 4, 2003;
  - Gala dinner of the Fiscal and Financial Planning Association, on October 9, 2003;
  - Québec CGA Order's annual graduation ceremony, on October 18, 2003;
  - "Prix Performance 2003" benefit gala of the Réseau Gestion UQAM, November 18, 2003;
  - Luncheon banquet of the Grands Prix québécois de la qualité, November 27, 2003.
- Various activities involving the Fédération des chambres de commerce du Québec and the Board of Trade of Metropolitan Montreal, symposia and conferences related to professional practice and other networking and promotional activities organized by the academic and professional communities and business organizations.
- Organization of 23 meetings and interviews with members of the national print media and regular news releases.

The Vision Management symposium organized by the Québec Chapter in October 2003 was a great success.

Danièle Rivest, a student in the Master's of Accounting Sciences program at the Université du Québec à Montréal, receiving her scholarship from the Order.

- Adoption of the discussion paper concerning the reengineering of the accounting profession in Québec prepared by a task force formed by members of the Administrative Committee and a number of members of the Fellows' Council (FCMA).
- Approval of two mutual recognition agreements linking CMA Canada, on the one hand, and The Chartered Institute of Management Accountants and The Chartered Institute of Public Finance and Accountancy of Great Britain, on the other. These agreements are intended to promote exchanges and partnerships between international organizations and enhance the reputation and influence of CMAs as strategic management and financial professionals in the context of globalization.
- Participation in the Office des professions du Québec task force on the creation of a database for the entire professional system.
- Collaboration on a study by the Office des professions du Québec concerning the auditing of financial statements and the training required by the three professional accounting orders.
- Brief to the Office des professions regarding a draft amendment to the *Professional Code* concerning the Bureau's right to intervene in cases where the physical condition or mental state of a member is deemed incompatible with the profession, or in cases where there is a conviction for a criminal offence. The Order has given a favorable recommendation to the draft amendment in question.
- Continued representations made by the Order and the Conseil interprofessionnel du Québec to oppose a practice of the registrar of civil status considered discriminatory, where all members of professional orders with reserved titles are disallowed as eligible guarantors.
- Recommendations to the Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) in the context of various consultations on the professional system.
- Authorization of various lawsuits in the Court of Québec for unlawful use of the CMA designation, claiming the penalties provided by law. The suits in question involve the following: Johanne Gagné, Louis Barrière, Lyse Lehoux, Ali Moghaddam, Robert A. Marchand and Josianne Blanchette.

  In addition, Superior Court has found Albert Dupuis and Richard Beni guilty of unlawful use of the CMA designation and fined them $8,500 and $1,200 respectively.
- Approval of the candidacies of seven members of the Order for the title of Fellow (FCMA) for 2003: Michel Blanchette, Jacques Côté, Josée De La Durantaye, Michael dos Santos, Dino Fuoco, Andrée Perreault and Daniel Zbacnik.
- Assessment and adoption of a position with respect to a criminal offence involving a member with respect to section 55.1 of the *Professional Code*.
- Appointment of a supervisor for Michel Bougie, CMA, who was subject to a disciplinary decision; this supervision will last one year.
- Approval of the General Program of Surveillance of the Profession of Certified Management Accountant for 2003-2004 and 23 reports of professional inspection visits.
- Appointment of François Ménard, CMA, as expert in a complaint to the Assistant Syndic of the Order (File No. S-179).
- Nomination of Robert Després, FCMA, for the Mérite award of the Conseil interprofessionel du Québec for 2003-2004.

Public Affairs

- Continued implementation of the government relations plan designed to consolidate our position with our fellow professions and enhancing our reputation and influence with government and political authorities.

The 2003-2004 Administrative Committee: **Daniel Zbacnik**, FCMA, (center) appearing with (l. to r.) **André Bigué**, director appointed by the Office des professions du Québec, **François Renauld**, CMA, **Sylvie Raymond**, CMA, **Josée De La Durantaye**, FCMA, and **Michel Verreault**, CMA.

Report of the Activities of the Bureau and the Administrative Committee

François Renaud, CMA
President-Executive Director
of the Order and Secretary
of the Bureau

Under the *Professional Code*, the Bureau is responsible for the overall administration of the affairs of the Order. It oversees the application of the provisions of the *Professional Code* and related regulations. The Bureau exercises all the rights, powers and prerogatives of the Order, except those within the competence of its members at the General Meeting. The Administrative Committee handles the day-to-day administration of the Order's affairs and exercises all the powers delegated to it by the Bureau, except those powers that the Bureau is required by regulation to exercise itself.

Meetings in 2003-2004

During the fiscal year ended March 31, 2004, the Bureau of the Order held seven meetings, including six regular meetings and an extraordinary meeting held by teleconference. The Administrative Committee held eleven meetings, including one extraordinary meeting.

The Order is guided by a strategic plan focused on the implementation of its vision and mission. Its objectives are to affirm the distinctive character of the CMA designation, promote the professional development of CMAs, maintain the quality of the CMA designation, stimulate market demand for CMAs, increase membership and ensure outstanding performance at the operational level. These were the parameters guiding the Order's actions over the past year.

Consolidating the CMA profession as the standard in management accounting, preparing a solid group of future CMAs to meet the expectations of organizations and finally, maintaining the quality standards traditionally associated with the CMA designation were the main goals guiding the Order's officers, as reflected by the issues that held the attention of the Bureau and the Administrative Committee in recent months.

Other subjects were also on the agenda, including the "Cap sur 2010" strategic review project undertaken at the beginning of the year, continued implementation of the 2002-2005 Information Systems Master Plan (ISMP), various continuous improvement initiatives, not to mention the activities surrounding what is known as the reengineering of the accounting profession. In collaboration with its partners in the rest of Canada, the Order also continued to implement CMA Canada's strategic plan, specifically with respect to management of the CMA brand and the future of professional accounting in Canada.

A number of decisions were also made with respect to professional and public affairs, access to the profession, administrative affairs and relations with CMA Canada. Below are the main resolutions and positions adopted during 2003-2004 in these five areas:

Professional Affairs

- Adoption of a memorandum of understanding with the Université du Québec en Outaouais, with regard to the CMA-MBA Executive Program, which would replace the current CMA Executive Program offered by this institution since fall 2000 under the memorandum of understanding signed by both partners on March 27, 2001.
- Adoption of a draft memorandum of understanding with Université Laval, according to which the CMA Strategic Leadership Program will be offered as part of this institution's Accounting MBA Program. It is the fourth memorandum of its kind that allows a university partner to offer the CMA Strategic Leadership Program within the framework of a graduate program. Under a reciprocity clause, members of the Order who wish to pursue graduate studies can benefit from a number of exemptions in the university programs covered by the memorandums.

A record cohort of 437 new CMAs in jubilation during the 2004 CMA Graduation Ceremony.

Quality at the top

An essential ingredient for success in our profession, quality remains one of our main priorities. Since the coming into force of the CMA Canada university program accreditation policy three years ago, Québec has been the leader with nearly half of all accredited programs in the country. And we fully intend to continue to set the pace. Not only are we closely supervising the performance of candidates who have graduated from accredited programs, but we actively accompany our university partners in the development and implementation of action plans that help them keep their programs accredited.

In addition, nearly ten years of effort have finally posted results. A plan of attack has been developed with the Office des professions to update all regulations that frame the education and accreditation of CMAs. Let's hope that this long process finds a successful conclusion sometime soon.

The Order would not be able to vouch for the quality associated with the CMA designation if it didn't apply a number of controls. Besides visits made by inspectors to members in public practice, the syndic and the Discipline Committee are essential institutions that ensure the protection of a public occasionally abused by the unlawful use of the designation, which the Order relentlessly pursues. Indeed, our vigilance led us to initiate six new legal proceedings last year.

A motto: operational excellence

The management of a professional order, though different in many respects from management of a commercial business, must still answer for its performance. That is why the Order has made it a special point over the last eight years to measure and publish its internal clientele satisfaction rate. We are very proud to announce that at 80%, this rate has attained new heights.

Although the Order's commitment to quality is nothing new, it nevertheless rose to a new level two years ago when the preliminary diagnosis based on the benchmark *Qualimètre* was conducted and a continuous improvement plan was developed as a result. The keystone of this plan and a huge undertaking was the documentation of 26 processes and 86 sub-processes of the Order, completed this year thanks to the determination of the permanent staff.

Volunteers who contribute to the influence of the profession on student committees and regional chapters and councils of the Order were honored at the 2003 CMA Gala of Appreciation.

This year also saw the creation of the Quality Committee, whose mission is to promote and watch over the systematization of quality at the Order. We salute the important contribution it has made up until now to continuous improvement, especially in purging our database, reviewing certain processes and the structure of our telephone system and the role of our regional bodies. These bodies were also the subject of a major review last year in which their representatives were directly involved. This review led to the development of an action plan to optimize their operations and it is already underway.

To adequately support its operations and maintain its lead, the Order has continued to invest in information technologies, guided by its Information Systems Master Plan. The development of the iMIS software package and its user documentation, as well as the upgrade of computer equipment are among the many achievements of last year.

We cannot conclude this report without mentioning a word about the management of our resources. Thanks to relentless discipline, the Order continues year after year to keep the increase in dues below inflation while consolidating its financial situation, such that the membership equity as a percentage of our annual revenues now stand at 15.2%. A revision of the compensatory amount paid by CMA Canada for the bilingual services offered to the Order's members, as well as the adoption of a new national financing formula that is less disadvantageous for Québec have certainly helped the Order's performance, a performance we doubtlessly owe to the rigorous three-year planning that lets us see ahead and correct our actions as required.

Accordingly, our successors will be able to rely on solid foundations as they begin the transformations required by the new environment of our profession. It is a great challenge, commensurate with a new team that we are convinced will be able to rely on the vision and open-mindedness characteristic of CMAs.

Daniel Zbacnik, FCMA

of the Order's constant concern to ensure the professionalism of its members, the site now features essential references to the code of conduct and the handling of complaints that are accessible to the general public.

The number of visitors to the Order's Web site was nearly 312,000 in 2003-2004, a 12% increase over last year.

The strategic positioning of our profession would never do without the insightful work of the CMA Observatory. In tune with the most recent trends and attentive to the most subtle of indicators, the Observatory helps us to adjust our aim and prepare to change our course, due to changes in our environment. In our constantly changing context, the government relations program that we began last year is especially important. In fact, it seems indisputable that the success of a project like the reengineering of the accounting profession is based largely on meticulous efforts to raise the awareness of political bodies, and this is what we have been busy doing throughout the year.

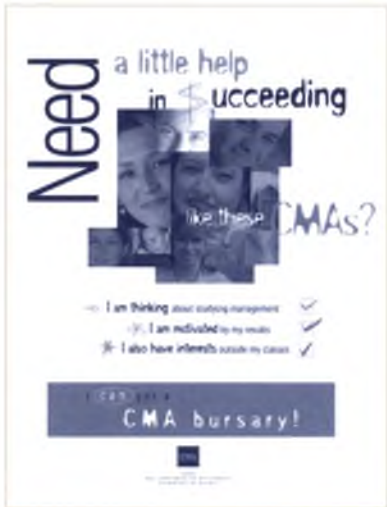

Meeting the expectations of organizations of the future

The future of the profession depends on the efforts we make right now in recruiting a promising group of future CMAs. To succeed, we must constantly innovate and refine our marketing and recruiting methods. This involves spreading the CMA fever as early as possible, which is why this year we again targeted students in CEGEPs and even secondary schools. In fact, we have visited more than half of CEGEPs in Québec, and if we add the 28 classroom visits to the lectures and career days in which the Order participated, more than 1,300 CEGEP students had an opportunity to become familiar with the CMA profession.

To capitalize on the results of the initiatives it has taken to recruit the next generation of CMAs, the Order launched a brand new scholarship program for students at CEGEPs. At the same time, to support the interest of young potential candidates in our profession, a loyalty program that will make full use of the Web is currently on the drawing board and should be kicked off this fall.

Nor have the clientele of the CMA and CMA-MBA Executive Programs been neglected. Although the 2003 recruiting plan was highly successful, we have introduced several new features in the 2004 promotional plan, such as posting advertisements in elevators in selected office buildings and publishing an attention-getting insert in the newspaper *Les Affaires*.

CMA and CMA-MBA Executive Program clientele increased significantly with the recruitment of 76 new candidates in 2003-2004.

For the fourth consecutive year, the Order has had the largest number of new graduates of the three accounting orders. With 437 new CMAs, or 20 more than the previous record made in 1996-1997, the growth rate has remained above 6%. That's a performance that needs no further description!

These professionals trained in analysis and communication are now more in demand in the market than ever before, as testified by the performance of the CMA Placement Service. Selective and rigorous, employers are seeking the CMA's global vision and capacity to integrate in teams. This is both the proof of the CMA Strategic Leadership Program's suitability in meeting the expectations of organizations and the reason we devote so many resources to its continuous improvement.

An excellent tool for showcasing the CMA expertise, the Placement Service posted 420 jobs last year and for each one, the employers received an average of more than 35 applications. A quarter of these positions were filled through the Service.

To retain their privileged position in organizations, CMAs are increasingly becoming more committed to maintaining and developing their skills. That is why the Professional Development Catalogue, created barely a year ago, has been such a sensation. Its popularity exceeded all our expectations, with 17,000 searches already conducted on it. And what can be said about the 1,279 members who freely reported their professional development activities? A quarter of them reached the target of 120 hours in three years. Hats off to them!

Message from the President of the Bureau

Daniel Zbacnik, FCMA,
President of the Bureau

The Order began two major planning exercises in fiscal 2003-2004. The first was intended to define strategic priorities for 2010, in order to consolidate the position of the CMA profession with consideration for the expectations of organizations. Given all the commotion in the financial world in recent years, the Order at the same time laid the foundations for a major reorganization of the entire accounting profession.

A project with which the Order is proud to be associated, *Ars Natura* was unveiled with **Helen Fotopulos**, member of the City of Montréal Executive Committee and responsible for science institutions, in attendance.

Realism and clarity at the heart of planning

In preparation for future challenges to our profession, the Order continued the strategic review begun by our predecessors. The first phase of this undertaking, scanning our environment, took up all of our energies last year. As part of this crucial phase, employers and potential candidates, university partners, regional bodies and members of the Order have contributed in various ways. Nothing was overlooked in order to achieve a precise and informative analysis that will be the subject of a summary report presented in the upcoming weeks to the Bureau of the Order. The identification of strengths and weaknesses, as well as of threats and opportunities, will kick off the rest of the activities, to culminate at the end of the year in the preparation of a new strategic three-year plan.

The evolution of our profession over the last two decades is a testament to the effectiveness of processes the Order has used to identify its priorities and orient its action while sticking as close as possible to the reality observed in the field. It is with this same clarity that we considered the organization of the entire accounting profession.

There is no need to give a detailed explanation of how the situation has changed in the accounting world. We need only recall the new policy in Ontario, which opens the doors to auditing to all three accounting groups, and the now stricter regulatory framework of North American financial markets, which is putting decisive pressure on the structure in force in Québec. Our lawmakers have also not remained indifferent and in the wake of the changes made next door in Ontario, they have given the Office des professions the responsibility of conducting a study of the training and skills associated with the practice of public accounting. However, as we have said loud and clear, the scope of their study is much too narrow because it overlooks the practice of management accounting and the distinctive expertise it requires.

In fact, unlike the other professions that were reorganized as part of the implementation of the professional system in Québec in 1973, the accounting profession today is still governed by three separate orders, all competing for a student market that is practically stagnant and undoubtedly undergoing a profound transformation.

In a context of sweeping changes, one conclusion is inescapable: the status quo is no longer a viable option for CMAs, no more than it is for the other two accounting groups. We have therefore begun to examine the issue in its entirety, in an effort to adapt the accounting services offered to new market realities and to promote the optimal development of the profession and its members.

By exploiting the distinctive strengths of the three accounting groups, we will be able to promote the influence of the profession both nationally and internationally.

Although it is too early to know the result of talks we have begun with the other two orders toward achieving a future unified profession, we have to be pleased with the composure and candor of all partners in this very exciting process.

Consolidation of the strategic position of the CMA profession

No less exciting is the CMA brand management project being executed together with CMA Canada. After more than a year of work that made it possible to develop a brand guide and action plans affecting every facet of our communications, a hard-hitting national publicity campaign is about to be launched. Not to mention various other initiatives that will help strengthen the image of the profession's brand.

The progressive image of our profession has benefited in recent months from a new display in the rotunda of the Square-Victoria metro station. With the Order's headquarters right in the heart of the International Quarter, it seemed entirely natural for us to join the *Ars Natura* project. Especially because this interactive multimedia work is based on innovation and creation, two values that characterize CMA expertise and that have inspired the development of the Order's Web site.

Speaking of which, several new features have been added to our Web site, a technological platform contributing to the influence of the profession and its members. The 700 or so candidates enrolled in the CMA Strategic Leadership Program (SLP) were in fact some of the first to benefit from the innovations made possible by the creation last year of a site reserved just for them. It is for this reason that SLP registration and the approval process for practical work experiences were adapted for the Web. Members in public practice are enjoying their own new zone, which gives them special access to a virtual library adapted to their specific needs. Finally, as a result

Conseil exécutif
Gouvernement du Québec

Québec, juin 2004

Monsieur Michel Bissonnet
Président
Assemblée nationale

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2004. Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Jacques Dupuis

Ministre responsable

Montréal, juin 2004

Monsieur Jacques Dupuis
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre deux exemplaires du Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,

Daniel Zbacnik, FCMA

Office des professions du Québec

Montréal, juin 2004

Monsieur Gaétan Lemoyne
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,

Daniel Zbacnik, FCMA

6,000 CMAs create value in Québec

CMAs make organizations successful by helping them:

- make the right investment choices
- improve quality
- tighten schedules of all kinds
- reduce costs
- develop flexible and global solutions
- effectively manage risk

On the cover: The Order thanks the following current and future CMAs who, along with many others, distinguished themselves last year and whose success reflects on the whole profession. They are *(from left to right)* Robert Després, FCMA, recipient of the Mérite from the Québec Interprofessional Council, Dominic Forest, CMA and Jean Royer, CMA, whose achievements have been the subject of portraits in *CMA Elite*, the Order's newsletter, and Stéphanie Robichaud, Marie-Christine Turcotte, Lilian Susana Quan Rosales and Christine Levesque, the four candidates to the CMA profession who were awarded the top three spots in Québec in the 2003 CMA National Entrance Examination.

Mission of the CMA Order

The mission of the Ordre des comptables en management accrédités du Québec is to create value within organizations through the integrated expertise of its members in management accounting and management. The Order ensures that its members are well versed in emerging practices affecting the measurement and improvement of organizational performance. In this way the Order ensures protection of the public and assists in maintaining the high standards of the profession. To fulfill its mission more effectively, the Order emphasizes actively listening to its customers, quality, leadership, ethics, team spirit, energy and innovation.

Role of the CMA professional

As experts in strategic and financial management, CMAs organize management information, design systems and implement effective action plans. Their distinctive expertise in management accounting and management lets them create value within organizations as active partners in the continuous improvement of overall performance.

The masculine form is used throughout this report for the sake of simplicity and brevity; it is intended to apply to women as well as men.

CMA

Published by the Public Affairs and Marketing Department, Ordre des comptables en management accrédités du Québec, 715, square Victoria, 3e étage, Montréal (Québec) H2Y 2H7. Web site : www.cma-quebec.org May 2004. Photography: Paul Labelle, Patrick Sanfaçon, Normand Huberdeau, Jean-François Bérubé Graphic design: Alibi Acapella Translation: Traductions Betty Howell inc. Printing: Reprotech

2003 • 2004 Annual Report

CMA

Creating value

CMA

ORDRE
DES COMPTABLES EN MANAGEMENT
ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC